



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1784 JEUDI 18 JUILLET 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

DISPARITION

Christian Mvuanda reposera pour l'éternité au cimetière de Mingadi

Décédé inopinément lors d'un accident de circulation, le 13 juillet, sur la route de Matadi, à quelques pas du super marché Peloustore, entre les quartiers UPN et Delvaux de la commune de Ngalima, Christian Mvuanda sera inhumé vendredi au Bas-Congo. La dépouille sera exposée au terrain de football Mefé situé au quartier Terminus de la commune de Lemba avant que le cortège ne s'ébranle vers Mingadi, village situé à 3km de Kinshasa. Il est clair que le triste événement n'enchant personne et laisse encore plusieurs mélomanes sans voix. Surpris et troublés il y a à peine un mois par la mort de Marthe Bulay le 1er juin, ils doivent à présent faire face à cette nouvelle perte. La douleur est à son comble au sein du groupe Gael qui a besoin de réconfort et de soutien pour surmonter cette douloureuse épreuve.

Page 13

LINAFOOT

La structure en assemblée générale ordinaire, le 24 août, à Kinshasa

L'instance sub-délégitaire de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) et organisatrice du championnat national de football - rebaptisée Division 1 - l'a signifié aux dirigeants des ligues provinciales et aux clubs dans une correspondance datée du 11 juillet. Parmi les points qui seront débattus au cours de cette plénière figurent, entre autres, l'examen et l'approbation du rapport d'activités de la saison 2012-2013 et l'adoption du rapport du Budget 2013-2014.

La correspondance de la Ligue nationale de football (Linafoot) a également précisé le calendrier d'organisation des assemblées générales des clubs. Le comité de gestion n'a pas prévu l'organisation d'une assemblée extraordinaire élective. Et pourtant, cette structure a été mise en place par la Fécifa en violation des textes qui exigent que les membres du comité de gestion soient élus.

Page 14

Enjeux de l'heure

L'opposition en quête de cohésion



Quelques leaders de l'opposition présents au conclave

Des positions tranchées de certains partis de l'opposition affaibliraient la tendance à l'union. C'est une opposition à trois vitesses qui continue à rechercher sa cohésion interne avec, d'un côté, les partis présents dans les différentes ins-

titutions essentiellement le Parlement et, de l'autre, ceux dits extraparlimentaires, sans oublier l'Union pour la démocratie et le progrès social dont le statut reste toujours difficile à cerner. Cette configuration des forces po-

litiques de l'opposition congolaise est à la base du flou entretenu par les résolutions du conclave qui ont clairement évité, au nom d'une certaine cohésion, de blesser des sensibilités. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est

à craindre que l'opposition passe, une fois de plus, à côté de l'objectif lors des prochains scrutins. Sans chef de file, elle ne pourra peut-être que constater son échec et sa désillusion.

Page 12

JUSTICE

Exigence d'une enquête sur le patrimoine des anciens membres du gouvernement et de la Céni



Les membres du bureau sortant de la Céni

« Les membres des gouvernements Gizenga, Muzito et du bureau de la Céni dirigé par le pasteur Ngoy Mulunda, dont les fonctions ont pris fin il y a plusieurs mois, doivent être mis à la disposition de la Cour suprême de justice (CSJ) pour n'avoir pas fait la déclaration de leurs actuels patrimoines familiaux ». Tel est le souhait émis par

l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) après avoir constaté que les personnalités concernées ne se sont pas acquittées de cette obligation constitutionnelle. L'ONG exhorte, de ce fait, le procureur général de la République à saisir la CSJ assumant les fonctions de la Cour constitutionnelle afin qu'une enquête soit diligentée sur l'ensemble du

patrimoine des incriminés en application de l'alinéa 5 de l'article 99 de la Constitution. L'Acaj a, par ailleurs, avisé que le chef de l'administration fiscale, en l'occurrence, le directeur général des Impôts, devra aussi informer la justice sur la proportion d'impôts perçus par le trésor public sur leurs patrimoines actuels.

Page 12

HIER À L'HÔTEL SULTANI

Le premier forum national de la société civile a ouvert ses portes

Le coup d'envoi des travaux a été donné mercredi à l'hôtel Sultani, par le vice-ministre du Plan, Sadock Biganza, en présence des partenaires ayant apporté leur appui tant technique que financier à l'organisation de ces assises. Les participants venus de toutes les provinces veulent capitaliser cette opportunité pour trouver des solutions pour le pays à travers le thème : « Engagée et responsable pour un Congo nouveau ».

L'objectif de cette rencontre est de mettre en place un cadre de concertation et des mécanismes d'un dialogue civil permanent contribuant à la consolidation de la démocratie participative et de la paix durable. Il s'agit, pour les participants, d'identifier les défis et les enjeux d'une véritable refondation de la société congolaise et de proposer aux gouvernants un pacte social pour la gestion des affaires publiques en RDC.

Page 12

ÉDITORIAL

Dis-moi qui tu hantes ...

Il fut une époque, qui après tout n'est pas si lointaine, où une partie de la classe politique congolaise se plaisait à dénigrer son pays par le canal d'organisations et de personnalités étrangères dont le principal objectif était de déstabiliser le pouvoir en place à Brazzaville. Les radios, les chaînes de télévision, les journaux extérieurs étaient alors utilisés pour relayer, amplifier, universaliser des attaques dont le but évident était d'obtenir par la pression internationale ce qui n'avait pu l'être par les armes durant les guerres civiles de 1993, 1997 et 1998.

Mais le temps a passé, la paix est revenue sur toute l'étendue du territoire, la société congolaise s'est reconstruite, l'économie nationale s'est redressée et les esprits se sont calmés. Si bien qu'aujourd'hui, même si beaucoup reste à faire pour que les aspirations de sa population soient satisfaites, l'on peut considérer le Congo comme l'un des pays les plus stables du continent. Certes, il arrive de temps à autre que des dérapages médiatiques se produisent ici et là, mais l'on n'y trouve plus guère de traces prouvant que des Congolais sont à la manœuvre pour semer à nouveau le désordre dans leur propre pays.

« Dis-moi qui tu hantes je te dirai qui tu es » : cette formule qui traduisait bien la sombre réalité du combat mené par des citoyens congolais contre leur propre pays n'a plus guère de fondement. Car, même s'il n'est pas encore exemplaire, le dialogue entre la majorité et l'opposition a pris le pas sur les manœuvres conduites depuis l'étranger pour tenter de ralentir, sinon même d'entraver la marche en avant de notre pays. Désormais les responsables politiques se parlent d'homme à homme sans se dissimuler derrière des paravents qui ne trompent personne et le débat national y gagne fortement en clarté.

Faut-il en déduire que les agressions conduites de l'extérieur contre notre pays vont prendre fin ? Evidemment non car le Congo occupe au cœur de l'Afrique centrale une position trop stratégique pour que les puissances occultes à la manœuvre dans le Golfe de Guinée et le Bassin du Congo cessent de nous harceler. Mais du moins ces puissances ne pourront-elles plus s'appuyer sur certains de nos concitoyens pour conduire leurs attaques et c'est déjà beaucoup !

Les Dépêches de Brazzaville

COMMERCE

Sept dépôts de boissons fermés à Brazzaville

Les agents de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales ont procédé, le 17 juillet, à la fermeture de quelques débits de boisson.

L'objectif, à travers cette opération de force, était de ramener l'ordre dans la vente des boissons en détail, produites par les Brasseries du Congo (Brasco) et de rétablir les prix qui ne cessent d'augmenter depuis le début de l'année. En effet, à travers la ville, la bouteille de bière (65 Cl), toute marque confondue est passée à 1000frs l'unité alors que le prix recommandé par la Brasco est de 520 FCFA la bouteille. En ce qui concerne les jus, dans les endroits visités par la délégation ministérielle, les prix oscillent autour de 800 FCFA au lieu de 500 FCFA l'unité. Une situation qui provoque la colère des Congolais. Sur les huit établissements fermés, quatre se trouvent dans l'arrondissement de Talangai, précisément dans la rue Ndolo à son croisement avec le quartier « Petit-chose ». Un autre dépôt de boissons agréé par les Brasco a été fermé au terminus de Mikalou et deux autres à Moungali. La procédure engagée dans la par-



L'un des dépôts scellés

tie nord de la ville se poursuivra dans la partie sud. Selon Florian Elenga Akemy, « c'est justement dans les 'ngandas' informels que les prix galopent le plus. Certains commerçants exercent leur activité là où ils résident. Ce qui rend notre travail plus difficile. Ce matin, nous sommes tombés par hasard dans un cas de ce genre, une maman grossiste qui vendait tous ces produits à domicile, n'ayant donc aucune enseigne ».

Florian Elenga Akemy, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes a ajouté que pour rouvrir les dépôts fermés, il fallait que les détenteurs se déplacent vers les ser-

vices habilités parce que dans le lot, il y avait des personnes convoquées qui ne s'étaient jamais présentées pour justification ou tout simplement pour payer des amendes.

« La suite c'est que nous dresserons une liste des clients qui augmentent les prix. Au cours de cette opération nous avons aussi vérifié les reçus de caisse et constaté que les prix n'étaient pas respectés ».

Un des témoins de cette opération, Freddy Wasoulou, a apprécié favorablement cette opération qui témoigne du souci des autorités de lutter contre la vie chère au Congo.

Luce-Jennyfer Mianzoukouta

POINTE-NOIRE

La Cnop-Congo organise une exposition-vente de produits locaux

Cette deuxième édition de la quinzaine commerciale des produits locaux se déroule du 17 au 31 juillet à Pointe-Noire. Elle est organisée par la Concertation nationale des organisations paysannes et productrices agricoles du Congo (Cnop-Congo), antenne de Pointe-Noire.

C'est sur le thème « Pour une santé saine, achetez frais aux producteurs » que cette exposition-vente se déroule. Elle va permettre aux éleveurs, agriculteurs, pêcheurs, transformateurs et vendeurs de produits agricoles d'exposer et de faire connaître leurs produits au grand public, mais

surtout de créer un contact direct avec l'acheteur.

Au total, dix-neuf stands d'expositions représentant des coopératives, groupements, unions, fédérations ainsi que des exploitants individuels sont érigés à la chambre consulaire de Pointe-Noire. Une occasion pour eux de nouer des contacts avec les consommateurs et de s'imposer sur le marché local.

Selon Monkou Kaya, coordonnateur du Cnop-Congo dans le département de Pointe-Noire, en passant de mains en mains, les produits perdent leur qualité, mais aussi connaissent une

hausse de prix. « L'objectif de cette activité, c'est de créer le contact entre le producteur et l'acheteur afin que ce dernier consomme frais », a-t-il expliqué. Lors de la première édition, la quinzaine commerciale avait attiré plus de 3166 visiteurs et mobilisé près de cent exposants maraîchers, éleveurs et transformateurs de produits agricoles ; 3 806 kilogrammes de produits avaient été vendus à 2 890 000 FCFA.

Pour cette deuxième édition, la Cnop-Congo mise sur 11 412 kilogrammes de produits exposés, soit 6 715 000 FCFA.

Prosper Mabonzo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombé - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mparma

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Soré Moubélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

EXAMENS D'ÉTAT

Plus de 12 000 candidats aux brevets techniques

Le premier tour des épreuves écrites du Brevet d'études techniques (BET), du Brevet d'études professionnelles (BEP), du Brevet de techniciens (BT), du Certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) et du Brevet technique forestier (BTF) ont démarré le 16 juillet sur toute l'étendue du territoire national. Au total 12 326 candidats repartis dans cinquante-cinq centres sont concernés par ces examens. À Brazzaville, ils sont 5 800 candidats groupés dans douze centres. À la différence du baccalauréat technique, l'organisation du premier tour des épreuves écrites des brevets techniques a été jugée satisfaisante par la Direction des examens et concours (Dec) techniques.

« Avec toutes les autorisations, nous avons pu remettre aux candidats les conditions nécessaires. Nous leur avons autorisé d'entrée dans les salles avec les badges, les cartes nationales d'identité, à défaut, avec les passeports, le permis de conduire, la carte scolaire. Cette-fois-ci, nous avons pris des précautions pour que l'examen se déroule dans les bonnes conditions », a expliqué un responsable de services des examens techniques, se félicitant du fait que la Dec venait de mettre fin aux attroupements souvent observés dans les examens techniques et professionnels.

Soulignons que les épreuves écrites s'achèveront le 20 juillet prochain avant d'entamer les trois jours de travaux pratiques.

Parfait Wilfried Douniama

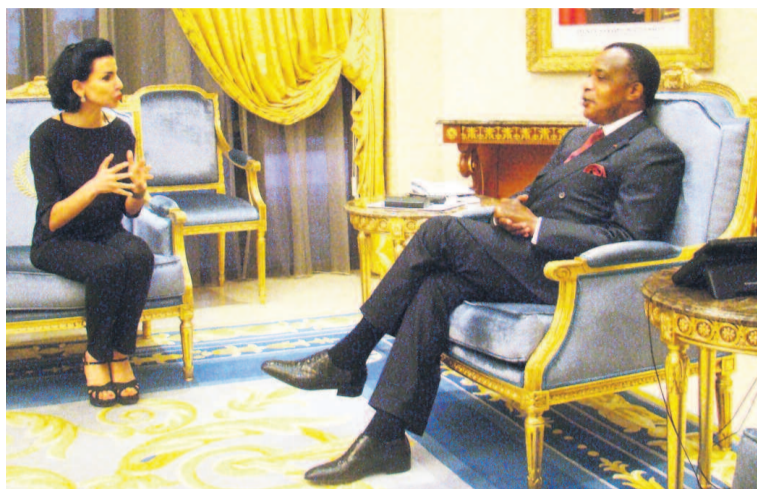
ÉDUCATION

Le parlement européen prêt à promouvoir les lycées d'excellence au Congo

L'ancienne ministre française de la justice et actuelle députée européenne, Rachida Dati, l'a fait savoir au cours de l'audience que le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lui a accordée le 17 juillet à Brazzaville.

Rachida Dati aligne vingt années d'expérience dans le domaine de l'éducation. À son actif, la création des internats d'excellence et des classes préparatoires dans son pays. Des acquis qu'elle entend mettre au service du parlement européen qui a décidé d'accompagner le gouvernement congolais dans sa politique de création des lycées d'excellence dans tout le pays.

« Avec le président de la Répu-



Rachida Dati reçue par Denis Sassou N'Guesso

blique, nous avons discuté du système éducatif au Congo. Le Président a lancé une expérience qui est assez unique en Afrique, celle des lycées d'excellence avec le lycée de Mbounda à Dolisie dans le départe-

ment du Niari. Il s'agit donc de repérer les meilleurs élèves dans tout le pays et de les mettre dans les lycées d'excellence pour les faire accéder à l'excellence scolaire puis universitaire. Je soutiens donc ce projet. Nous avons aussi échangé sur l'expérience française », a-t-elle déclaré à sa sortie d'audience. Rappelons qu'avant d'être reçue par le Président de la République, Rachida Dati s'est entretenue avec le président du Sénat, le ministre de l'Économie forestière et du développement durable et le ministre de la Promotion de la femme avec qui, elle a échangé sur des questions liées à leurs domaines respectifs.

Tiras Andang

Le lycée de Mbounda confirme sa vocation de l'excellence

Le lycée d'excellence de Mbounda répond bien aux missions qui sont les siennes : former l'élite de demain.

La cérémonie d'émulation du 10 juillet dernier a rendu publics des résultats encourageants. Avec une moyenne annuelle de 18,77/20, Christ Grâce Miakouloukaridi, élève en classe de 6e a été sacré meilleur de l'établissement. Il est suivi de Jostein Ngouma Kengué Nsiloulou en classe de 5ème avec 18,40. L'année dernière, le premier de cette école avait obtenu la moyenne de 18,14/20 alors que le dernier avait réalisé 12,01, soit 100% du taux de réussite. En effet, les 111 élèves dont 45 filles et 66 garçons que compte l'établissement dans les deux niveaux (6e et 5e) ont tous été déclarés admis en classe supé-

rieure. Les trois premiers de chaque classe, le premier de chaque niveau et le premier de l'établissement ont été primés.

Emu par ces résultats, le ministre Hellot Matson Mampouya s'est dit impressionné par la moisson qui reflète le mode de sélection par lequel ces élèves sont arrivés dans cet établissement. Il a félicité l'équipe pédagogique et encouragé le personnel enseignant ainsi que les auxiliaires pour le travail abattu, tout en les invitant à afficher toujours un comportement exemplaire et à avoir une conduite irréprochable. « Vous ne devez pas oublier qu'un homme bien poli est fait de tout ; d'une tête bien faite, certes, mais qu'il doit aussi être canalisé par un comportement honorable », a-t-

il insisté. Pour le préfet du département du Niari, Jean Pierre Heyko Lékoba, « Les résultats de cette année traduisent l'engagement des élèves à devenir demain l'élite, à donner un sens à l'ambition de faire que demain le Congo soit dirigé par des jeunes venus de l'ensemble du territoire national, se brassant, ne se regardant pas comme des gens différents mais comme des Congolais, ne se distinguant pas par les origines de leurs parents, mais par leurs aptitudes à devenir les maçons d'une Nation réconciliée avec elle-même. »

Le proviseur du lycée d'excellence de Mbounda, Joseph Mfoundou, a indiqué que cette année scolaire n'a pas été facile sur le plan financier et logistique puisque les crédits de fonctionnement

prévus n'étaient pas disponibles. Selon lui, l'établissement a fonctionné avec les résidus du budget 2011-2012, grâce à l'implication du ministre de tutelle et à la sensibilité du directeur départemental du Trésor du Niari. Félicitant, les professeurs, les élèves et le personnel pour les résultats obtenus, il les a exhortés à plus d'efforts pour l'année prochaine. Il a, par ailleurs, rappelé qu'un élève de la 6e avait obtenu une moyenne de 19,12/20 au deuxième trimestre.

Joseph Mfoundou a enfin demandé aux parents d'élèves de veiller sur leurs enfants afin qu'ils reviennent l'année prochaine sans problème de nature à compromettre leur avenir.

Fortuné Ibara

COMMUNICATION

Le Coptic et la Fondation Ecair créent un espace de vulgarisation des TIC

Lancée le 13 juillet à Brazzaville, l'Université des Usages des Technologies de l'Information au Congo (2UTIC) est un nouvel espace de convergence et de vulgarisation des technologies de l'information et de la communication, un catalyseur auprès des décideurs de PME, des cadres de l'État et des étudiants

Le Comité pour la promotion des technologies de l'information au Congo (Coptic) et la Fondation Ecair ont décidé de créer la 2UTIC, qui va permettre d'analyser et de vulgariser les usages numériques au Congo à travers des rencontres débats dénommées « matinées numériques ». La première matinée axée sur les enjeux numériques au Congo, s'est déroulée le samedi 13 juillet dans la salle André Gide de l'Institut français du Congo de Brazzaville.

Plusieurs personnes d'horizons divers ont assisté au débat sur



Alain Ndalla, Patrice Noumazalaye et Jean Bruno Pissa sur le plateau lors du débat

les infrastructures de haut débit, le cadre légal dans le secteur numérique, la formation et le problème des contenus. Patrice Noumazalaye, directeur général d'AIRNET, fournisseur d'accès Internet (FAI), Jean Bruno Pissa, directeur général d'AI-TECH Congo (FAI) et promoteur de l'annuaire ProCongo, Brin Kounka, représentant d'ES-GEAE, un Institut de formation

installé à Brazzaville, ont analysé tour à tour les enjeux du numérique au Congo.

Afin de mettre le public et les invités dans le bain de la thématique, le président du Coptic, Alain Ndalla, par ailleurs directeur général de Megatel Systèmes, éditeur du portail web www.bureauflex.com, a fait un état des lieux du numérique au Congo.

Plusieurs réactions et suggestions sont sorties de ce débat. On peut noter le déficit de communication dans l'immersion du pays vers le numérique. Le constat est clair, en effet, que plusieurs projets et procédures menés dans le secteur du numérique restent inconnus du grand public et même de certains acteurs, alors que petit à petit le pays bascule vers l'économie nu-

mérique. La rencontre a également mis un accent sur l'importance de former des ressources humaines dans le numérique. Bien que les instituts notamment privés tentent d'apporter une réponse à ce sujet, le profil du formateur et surtout l'absence d'un référentiel sur les métiers du numérique restent un souci majeur. Alors que le Congo baigne déjà ou presque dans le haut débit même s'il reste encore quelques arrangements de dernière minute, la question des contenus est désormais au cœur de la stratégie.

De même celle du cadre légal dont les lois, à l'instar de celles sur la Cybersécurité et cybercriminalité, sont en examen.

À l'issue du débat, le Coptic et la fondation Ecair ont invité le public à participer, le 20 juillet, à une nouvelle rencontre avec comme thème « Les médias à la croisée du numérique ». Le débat aura lieu dans la même salle.

Quentin Loubou



Récompense des 1^{ers} heureux gagnants du Jeu Airtel FOOTBALL PASSION

Une fois de plus, les abonnés Airtel ont fait confiance au plus grand réseau du Congo et ont participé massivement à travers tout le Congo à ce nouveau concept nommé « Airtel Football Passion ».

Les samedi 22 Juin, 29 Juin et 6 Juillet 2013, la société Airtel

Congo a procédé à la remise officielle des gagnants des trois premiers tirages du jeu promotionnel Airtel Football Passion. La cérémonie de remise s'est déroulée dans les locaux de la chaîne de télévision DRTV en direct à 20 h 15 et diffusée à travers tout le Congo.

La remise des gains journaliers et hebdomadaires s'est déroulée sous la responsabilité de maître Massamba, huissier de Justice qui de part son rôle veille à la régularité et la transparence de ce jeu Airtel FOOTBALL PASSION, un concept nouveau uniquement à Airtel,

le plus grand réseau au Congo et le 4^e opérateur de téléphonie mobile au monde. L'innovation de cette promotion est le fait que le Top gagnant de la semaine est tiré au sort et gagne automatiquement 1 000 000 FCFA, ensuite il participe à un show Télé où il s'essaie à des

tirs de penalty et à chaque but marqué, l'abonné gagne un bonus de 1000 000 FCFA jusqu'à 5000 0000 FCFA.

Mr. Mbenze Achille Donald, tout heureux et brandissant son gain de 2 millions FCFA après avoir marqué un but de penalty.

En rappel, Airtel FOOTBALL PASSION a été lancé le 20 Mai 2013, c'est est un jeu promotionnel sur le football donnant la possibilité à tous les abonnés Airtel d'améliorer leur connaissance en football à travers des séries de questions & réponses et surtout de gagner des millions de FCFA. Pour participer à cette promotion, l'abonné doit composer *139 # ok, ou envoyer par SMS le mot FOOT au numéro 139 ou appeler directement le 139. Une fois inscrit à la promotion, l'abonné répond aux questions qui lui sont envoyées, gagne des points et peut être éligible pour gagner l'un des nombreux lots ci-dessous :

Lots quotidiens : 02 gagnants de 50 000 FCFA chaque jour

Lots hebdomadaires: 500 000 FCFA pour le Top participant de la semaine, 02 gagnants de 100 000 FCFA par tirage et 01 gagnant tiré au sort pour participer au Show Télé gagner jusqu'à 5 000 000 FCFA

Lots Express : 16 gagnants d'un crédit de communication d'une valeur de 10 000 FCFA chacun par semaine

Depuis le lancement de la promotion le 20 Mai 2013, 96 gagnants ont déjà été récompensés pour une valeur totale de 10 380 000 FCFA, soit 3 gros lots, notamment : M. Bayilo Sanganou avec un gain total de 3000 000 FCFA, M. Iyefa Boonga Nono avec un gain total de 1 000 000 FCFA, M. Mbenze Achille Donald avec un gain total de 2 000 000 FCFA

Pour information, le règlement du jeu AIRTEL FOOTBALL PASSION est disponible auprès de maître Jean Ignace Massamba, huissier de justice à l'adresse 29 rue Bomi tabas, Immeuble. Ex-cinema VOX, marché Mougali, Poto-Poto II et dans toutes les agences AIRTEL.

La promotion continue et prendra fin le 17 août 2013.



Maitre Massamba, Huissier de Justice



La présentatrice du show TV & Le Responsable Marketing Communication de Airtel



Le gagnant Iyefa Boonga Nono en action de tir de penalty et en train de rendre témoignage après son gain de 1 million FCFA



Bayilo Sanganou marquant les 2 buts de penalty qui lui ont permis de gagner ainsi 2 millions FCFA en bonus, soit un gain total de trois (03) millions FCFA, reçus via Airtel Money



Achille Donald Mbenze, tout heureux et brandissant son gain de 2 millions FCFA après avoir marqué un but de penalty



INDUSTRIE

MPC lance la construction de l'usine de Potasse de Mengo

La société chinoise Magminerals Potasses Congo a procédé, le 17 juillet, à Mengo à environ 20 km de Pointe-Noire, au lancement de la construction de son usine. La fin des travaux est prévue pour fin 2015 en attendant sa phase de production deux ans plus tard.



Les ouvriers sur le site du chantier

Le projet de potasse de Mengo vise à construire une base de production d'engrais de classe mondiale ayant une capacité de production de 1,2 million de tonnes de chlorure de potassium par an contre 600 mille tonnes précédemment.

Présentant le projet, le directeur général de MPC, Longbo Chen a déclaré : « Ce qui, au début passait pour un rêve constitue une réalité aujourd'hui grâce à la volonté exprimée par les gouvernements congolais et chinois. Certes qu'il reste encore loin de son achèvement ».

Outre les 38 systèmes d'équipement, le projet comprend sept installations principales : notamment le site d'extraction de saumure, l'usine de traitement, la centrale thermique, l'usine de séchage de compactage, le terminal portuaire, la base administrative et résidentielle, et les infrastructures linéaires. Pour construire cette usine,

Evergreen a porté son dévolu sur le groupement de société piloté par East China Engineering science and technology. Estimé à 1,364 milliard de dollar US, le projet bénéficie d'un financement de la Banque du développement de la Chine pour un montant d'un milliard de dollar. Projet très complexe, il revêt, pour le gouvernement congolais, un intérêt majeur au regard de son ambition d'industrialisation du pays.

« Ce jour est une étape importante pour l'ensemble de ce projet car il consacre le démarrage effectif de la construction de cette usine qui fera la fierté du Congo tout en le positionnant parmi les plus grands producteurs africains de potasse », a déclaré pour sa part le président directeur général de MPC, Simon Liang, soulignant que l'ambition caressée par sa société est de parvenir à cinq millions de tonnes à l'avenir. Félicitant par ail-

leurs la société chinoise d'avoir tenu le pari, en dépit de la crise économique qui sévit à travers le monde, le ministre des Mines et de la géologie pense que le Congo rentre désormais dans une phase pratique des choses qui ne s'apprécient que par les résultats. « C'est un projet industriel majeur et structurant pour le pays et la sous-région dont la réalisation contribuera qualitativement, à n'en point douter, à l'amélioration des conditions de vie des populations et à lutter contre le sous-emploi des jeunes », a-t-il souligné. Présidée par le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba, assisté de quelques membres du gouvernement, la cérémonie de lancement de ce projet intervient quatre ans après la pose de la première pierre, en octobre 2009, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Guy-Gervais Kitina

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le ministère lance un site Internet

La cérémonie officielle de présentation de ce site au public a eu lieu le mardi 16 juillet. Disponible à l'adresse www.mrsit-congo.net, ce site est conçu pour répondre aux nouveaux besoins et défis de communication de ce département dont l'importance des missions est mal connue des Congolais.

Avec une interface simple mais dynamique, le site n'est pas seulement attrayant par ses couleurs et la disposition des rubriques. Il est remarquable également par l'afflux des informations qui tiennent compte de l'organisation même de ce ministère avec des fenêtres sur ses multiples partenaires.

Six rubriques majeures placées au premier plan servent de porte d'entrée aux sous-rubriques : Accueil, Minis-

tere», Gouvernance, Recherche, Innovations et Partenaires. A l'intérieur, on peut retrouver le fonctionnement du ministère et ses institutions, la politique générale, les projets, les lois et textes organiques, etc. Le site a créé également un répertoire des chercheurs et inventeurs congolais, des projets de recherche entamés comme celui de l'Arteamoquine qui permettra une disponibilité locale de produits efficaces et moins chers de lutte contre le paludisme. Le site propose également le téléchargement des documents importants.

Quelques autres rubriques telles que l'agenda du ministre, l'espace presse et des vidéos sont autant de sources d'informations pour les médias et autres

publics qui peuvent désormais à partir de cette interface écrire au ministre Jean Bruno Richard Itoua, à la tête de ce département depuis décembre 2011. Lors de la présentation du site par les spécialistes d'ISF Technologies, Jean Bruno Richard Itoua a justifié cet investissement par le besoin d'un « changement de paradigme pour que la recherche se réalise autrement ». « Je pensais essentiellement à un système d'information efficace car il n'y a pas de recherche sans un système d'information moderne », a-t-il souligné. Derrière ce site en effet, se cache un vaste programme de déploiement des architectures réseau du ministère de la recherche scientifique. L'ambition est d'interconnecter toutes les directions et institutions de ce ministère y compris les bases de recherche bien qu'éloignées de Brazzaville, pour la plupart.

Pour compléter ce programme de communication qui vise à donner de la visibilité aux missions de ce ministère et d'en fédérer les acteurs, pour une meilleure efficacité, le département a créé une émission télévisée qui passera tous les mardis à la télévision congolaise après le grand journal de 20 heures.

Quentin Loubou



L'aperçu du site

FAUNE

Trois braconniers condamnés à payer onze millions FCFA à l'État

Le tribunal d'Ewo a rendu son verdict le 15 juillet, condamnant trois délinquants fauniques à de lourdes peines pécuniaires et à des fermes emprisonnements.

Les inculpés, Mabanza et Ngodou alias Pepito, vont purger chacun cinq années de prison ferme. Un autre accusé dans cette affaire, Ibenga, écope de deux années de prison ferme.

Sur plan pécuniaire, les trois délinquants sont condamnés, chacun, à payer à l'Etat congolais des amendes de quatre millions de francs CFA ainsi que des dommages et intérêts de sept millions de francs CFA.

En vertu de la loi faunique, il est reproché aux trois individus d'avoir commandité un trafic d'ivoire et fourni des armes aux braconniers. A ces motifs, s'ajoutent un autre, plus grave encore : l'abattage d'un éléphant, une espèce intégralement protégée par la loi. Les activistes et les organisations de protection de la faune et de la flore qualifient cette condamnation comme étant une « avancée pour la justice congolaise ». « En effet, les efforts consentis du Projet d'appui à la loi sur la faune sauvage (Palf) ont abouti à un résultat positif. Que ceci interpelle tous ceux qui portent atteinte aux textes et règlements sur la faune », indique Naftali Honig, coordonnateur du Palf. Ajoutant également : « L'éléphant est une

espèce très importante pour l'écosystème en Afrique centrale notamment pour les forêts en République du Congo. Ces grands mammifères mangent beaucoup de fruits dans les forêts et distribuent ainsi les graines de nombreuses espèces de plantes. La biodiversité dépend de ces véritables jardiniers de la forêt africaine ».

L'éléphant : un animal à protéger Au Congo, de nombreux textes réglementent la gestion et la protection de la faune. L'arrêté n° 6075 du 9 avril 2011 détermine les espèces animales intégralement et partiellement protégées. Mais l'éléphant est considéré comme un animal intégralement protégé. Malgré ces gardes-fous, l'espèce reste depuis toujours la cible des braconniers à cause de l'ivoire jugée très rentable. « L'éléphant était très peu chassé pour l'alimentation. Aujourd'hui, à travers l'Afrique, on trouve des carcasses d'éléphants en train de pourrir car la chasse cible les défenses pour le commerce illicite », confirme Naftali Honig.

En dehors du dispositif au niveau national, le Congo est signataire des conventions internationales protégeant la faune.

Fortuné Ibara

SANGHA

Le président du Conseil départemental inspecte les chantiers

Arrivé au terme de son mandat, le président par intérim du conseil départemental de la Sangha, Emmanuel Akouelakoum, a fait, du 28 juin au 12 juillet, une tournée des chantiers dans le cadre du suivi des projets initiés par son institution

Cette visite, qui annonce la fin du mandat du conseil, sert aussi de bilan du quinquennat. La visite a concerné les constructions réalisées et celles en cours dans les cinq districts que compte le département : Sembé, Souanké, Ngbala, Pikounda et Mokéko.

Durant la période, le marché de Talatala, le logement des enseignants de Ngbala, les logements sociaux à 17 km de Souanké, l'école de Bonalinga, le centre d'enseignement général de Ngombe ont été réalisés. « Je poursuis l'œuvre du défunt prési-

dent Dieudonné Mengobi. Je ne laisserais rien au bord de la route pour que le bureau exécutif couronne en beauté son mandat », a déclaré Emmanuel Akouelakoum, avant d'exhorter les responsables politico-administratifs à faire bon usage de ces infrastructures. Pendant sa tournée, Emmanuel Akouelakoum a procédé à la pose de la première pierre du logement du médecin-chef à Sembé, de l'école de l'Ellene et de celle de Mouyoye, située à 118 km d'Ouessou. Autre lieu visité, Bozolo, pour l'identification d'un site devant accueillir le futur centre de santé intégré. Il a achevé sa visite à Pikounda avec la pose de la première pierre de l'école d'Ekouamo. Cette mission a été accomplie dans le but de mettre en œuvre les directives du processus État-département.

Josiane Mambou Loukoula

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC
----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

WARID LAB
Incubateur de projets

Incubateur de projets pour développeurs brazzavillois

inscription par groupe de 4
 sur www.jcertif.com
 du 05/07 au 20/07

Elabore une solution informatique et crée ta propre Start Up
 Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site www.jcertif.com. Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intégrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 warid - congo

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

Microsoft GOLD CERTIFIED Partner
 Cisco Premier Partner
 NetApp Go further, faster
 HP Gold Specialist 2013
 Sun ORACLE
 EMC²
 POLYCOM

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
 UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
 SIS DANS L'ENCEINTE DES « DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 011/2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de Spécialiste en Surveillance Détection
Grade du Poste : FSN-04 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: lundi 15 Juillet 2013

DATE DE CLOTURE: lundi 29 Juillet 2013

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai)

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme de fin d'études secondaires (Baccalauréat), une bonne maîtrise de la conduite automobile et motocycliste, un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. L'intéressé (e) aura entre autres tâches: d'assurer la surveillance selon les procédures de la Surveillance Détection, aux fins de déceler et de rapporter toute présence hostile, toute intention malicieuse ou toute menace dirigée contre les intérêts du gouvernement américain, contre les propriétés et le personnel du gouvernement américain. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS IN-COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

REMERCIEMENTS



Les collègues HSE de la société Eni Congo et le groupe HSE du site Eni Onshore remercient la famille Missamou, les amis et les frères en christ de leur soutien lors de la période douloureuse qu'a traversée leur collègue Hilarion Césaire Missamou et pendant les obsèques. Nous rappelons à tous qu'il y a une année que ce dernier nous a quittés, que son âme repose en paix.

IN MEMORIAM

18 juillet 1993 – 18 juillet 2013
Il y a vingt ans, que disparaissait notre regretté père, Jean Michel Dinghat. En ce triste anniversaire, les enfants Dingha prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui. À cet effet une messe pour le repos de son âme sera dite ce jeudi 18 juillet 2013 à 6 heures en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé.



PROGRAMME DES OBSÈQUES



Les familles Otsou et Emani informent parents, amis et connaissances que les obsèques de leur père et frère, Bertin Otsou Assala, décédé le 13 juillet 2013, auront lieu ce vendredi 19 juillet, selon le programme ci-après :
9 H00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10H00 : recueillement au domicile familial sis au n°69 de la rue Oboli à Talangai ;
14H00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16H00 : fin de la cérémonie.

PROMOTION DE LA FEMME

Formation des directeurs des études et de la planification

L'atelier qui s'est ouvert le 16 juillet à Brazzaville, vise à amener les participants à acquérir des connaissances et des compétences en matière d'intégration du genre dans les budgets en vue d'obtenir des résultats plus visibles et concrets.

À l'initiative du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, les directeurs des études et de la planification des trente-huit ministères renforcent depuis le 16 juillet, leurs capacités sur la budgétisation sensible au genre. Selon la ministre Catherine Embondza Lipiti, actuellement il est reconnu que la promotion de l'égalité des sexes et l'automatisation des femmes sont essentielles dans toutes les stratégies de développement pour l'éradication de la pauvreté et le développement humain.

La prise en compte, a-t-elle indiqué, de la notion d'équité entre les couches sociales dans le processus d'allocations budgétaires est indispensable dans les effets de réduction de la pauvreté. « *Un budget sensible au genre est un outil d'efficacité économique. Il permet au pays de tirer profit de toutes ses ressources humaines afin de pouvoir rester compétitif, et encourage une utilisation plus rationnelle des ressources afin de réaliser l'équité entre les hommes et les femmes dans la perspective du développement humain durable* », a souligné la ministre.

L'approche genre doit être intégrée aux budgets sectoriels

La ministre a, par ailleurs, déploré le fait qu'en dépit de la création du ministère en charge de la Promo-



Les participants à la formation / crédit adiac

tion de la femme et de l'élaboration du document de politique nationale genre, la mobilisation des ressources nationales destinées à soutenir les actions en faveur des femmes, demeure faible. D'où la nécessité d'intégrer l'approche genre dans les budgets sectoriels. Elle a également souligné que les questions de genre étaient au cœur de tout développement et nécessitaient une forte mobilisation des ressources tant humaines que matérielles et financières.

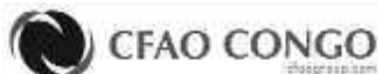
« *Il va de notre intérêt à tous de prendre conscience du préjudice qu'occasionne l'adoption des budgets qui ne tiennent pas compte des spécificités hommes/femmes pour le développement de notre pays. Je sais compter sur votre participation active à ces assises et au partage d'expériences, surtout pendant cette période au cours de laquelle les budgets des différents ministères sont en cours d'élaboration* », a indiqué Catherine Embondza Lipiti.

Le représentant par intérim du Fonds des Nations unies pour la po-

pulation, Laurent Napoléon Assogba, a rappelé que l'intégration d'une perspective du genre dans un processus budgétaire était un moyen de rattacher la politique d'égalité entre les femmes et les hommes à la politique macroéconomique. Elle commence avec une analyse de l'impact du budget sur les femmes et les hommes et se poursuit avec une intégration du genre dans la planification budgétaire. « *Je vous exhorte à prendre entière possession de cet outil car il vous sera utile pour soutenir les actions du gouvernement et la vision de son chef pour un développement humain durable du Congo et pour le continent africain* », a-t-il invité.

À l'issue de cet atelier qui s'achèvera le 20 juillet, les participants seront sans doute en mesure de se familiariser avec les concepts, les principes et les approches pour l'intégration du genre dans les budgets et de développer une feuille de route du suivi du processus de la budgétisation sensible au genre.

Parfait Wilfried Douniama



INFORMATION

En raison des travaux de réaménagement de ses ateliers de Brazzaville, CFAO CONGO demande à ses clients dont les véhicules stationnent dans son enceinte et pour lesquels aucun accord de travaux n'a été donné à ce jour, de bien vouloir les récupérer avant le 31 juillet 2013, et notamment les véhicules dont les immatriculations suivent :

-968 EM 4

-259 CA 6

-245 EP 4

-636 ET 6

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous demandons de prendre attache avec **M. MAMBOU** notre chef d'atelier, au **06.663.40.47/ 05.545.11.10**



Beauty Party!

HapsatouSy

ETHNICIA

tous les jours de 13h à 20h, Palais des Congrès
du 12 au 22 juillet 2013

Musique
&
Cocktails!

Coiffure | Maquillage
Beauté des ongles | Conseils beauté
Vente de produits de beauté | Mode

Forfaits

16 000 XAF : Coiffage & beauté des ongles
33 000 XAF : Coiffage, make up, beauté des ongles et pose de cils
50 000 XAF : Coiffage, shampoing, soin des cheveux, make up et beauté des ongles

Préventes disponibles

Cannelle, immeuble city centre, en face du Yes Club

www.hapsatousy.com

Devenez vendeur (se) indépendant (e) !

Vous souhaitez gagner en liberté, en indépendance et gérer votre activité comme bon vous semble, cette opportunité est pour vous ! Vous pourrez exercer votre activité aux horaires qui vous conviendront ! Nous vous offrons la possibilité de devenir vendeur indépendant et ainsi votre propre patron ! Notre société spécialisée dans la beauté, le maquillage, la coiffure pour tous les types de peaux et de cheveux vous offrent des produits d'une qualité incontestable à faire découvrir à vos futurs clients.



Vous avez envie de rejoindre l'aventure ?

Rendez-vous les Lundi 15, Mercredi 17 et Vendredi 19 juillet de 18h à 20h lors des conférences "Femmes, business et cosmétiques" au Palais des Congrès de Brazzaville ou inscrivez-vous sur notre site www.hapsatousy.com. Contact : 01 57 45 045



Pourquoi pas vous ?

- Vous bénéficiez d'une formation vente.
- Aucun stock de départ obligatoire.
- Vous décidez de votre planning, en gardant du temps pour votre famille, pour vous ou au contraire à plein temps, c'est vous qui décidez.
- Pas de gestion complexe, vous faites vos ventes et recevez chaque fin de mois votre décompte !
- Plus vous êtes efficace, plus vous gagnez de l'argent ! Des possibilités de gains illimités !
- Vous pouvez évoluer très rapidement en fonction de vos ambitions, résultats, du recrutement de nouveaux clients.
- Vous bénéficiez de programmes promotionnels efficaces vous permettant de faire plaisir à vos clients tout en boostant vos ventes.
- Vous parrainez d'autres personnes qui comme vous souhaitent nous rejoindre et vous augmentez vos gains !



**Découvrez
nos produits de beauté
au Palais des Congrès !**

HapsatouSy

ETHNICIA

FORMATIONS
à partir du mois de Septembre 2013

Coiffure, Esthétique, Maquillage
Conseil en image, Bien-être,
Lissage brésilien, Extensions de cheveux

Venez vous inscrire les Lundi 15, Mercredi 17 et Vendredi 19 juillet de 18h à 20h lors des conférences "Femmes, business et cosmétiques" au Palais des Congrès de Brazzaville ou sur notre site www.hapsatousy.com. Contact tel : 01 57 45 045

ITALIE

Le dernier bus

L'entrée d'une ministre d'origine congolaise dans la vie politique italienne révèle l'autre facette de l'immigration

Raciste ou pas, la classe politique italienne est confrontée à une réalité qui s'imposera à elle pour toujours : le pays est devenu multi-culturel.

Les attaques répétées contre Cécile Kyenge Kashetu sont l'illustration d'un franchissement de cap culturel et sociologique. Désormais, les thèmes de l'immigration et de l'intégration ne seront plus au rendez-vous que des seules campagnes électorales. Le phénomène « amusant » de ces dernières semaines est que, peu ou prou, les politiques se voient acculés au choix d'une société qui s'impose plus qu'elle n'a été préparée et souhaitée dans ses différentes phases d'évolution actuelle.

Mais « le phénomène Kyenge » en révèle aussi un autre : c'est la mobilisation d'une immigration qui,

plus que par le passé, ne se sent plus aucune raison de rester dans son coin. Et, aussi curieux que cela semble, sa prétention à exister ne se fait pas que dans le sens du chorus pro-immigration ni même pro-Kyenge : elle se donne à voir dans tous les compartiments de l'échiquier. De l'extrême-gauche à l'extrême-droite, les immigrés italiens se réveillent. Déjà durant la bataille pour les municipales de février dernier, deux « Congolais » avaient été aux prises. Jean-Léonard Touadi, ancien premier député d'origine africaine au parlement avait « bretté » littéralement contre le journaliste vedette de la RAI Fidèle Mbangwa Bauna, originaire de l'autre Congo, la RdC. Tous deux avaient été battus.

Cette fois-ci, dans la grosse artillerie sortie contre Cécile Kyenge

Kashetu, le parti xénophobe de la Ligue du Nord s'est trouvée aussi son porte-étendard « de couleur ». Sandy Cane, d'origine américaine, est née d'un père africain et d'une mère italienne. Elle est la première afro-américaine à être maire d'une commune italienne, Viggiù. Commune tellement petite qu'il faut peaufiner la recherche pour savoir qu'elle se situe en Lombardie, et que l'élué préside à sa destinée depuis... 2009 ! Madame le Maire est sans concession à propos de la « suster » Kyenge : « son projet d'octroyer la nationalité aux enfants immigrés nés en Italie est tout simplement de l'arrogance à l'état pur. Accorder la nationalité aux enfants d'immigrés, c'est bientôt l'accorder aux parents qui feront ensuite venir leurs cousins ». Inacceptable pour cette originaire du

Massachusetts qui revendique une appartenance sans complexe à la Ligue du nord.

Moins anonyme mais tout aussi controversé, un autre immigré de service s'est découvert une vocation de « démolisseur » : il s'agit de Magdi Allam. Egyptien musulman, converti ensuite au catholicisme sous le prénom de Christian puis redevenu musulman par dépit, il anime un mouvement politique au nom explicite « J'aime l'Italie ».

Il ne demande rien moins que la démission de Cécile Kyenge Kashetu. En tant que ministre italienne de l'Intégration, elle fait « une fausse déclaration alors qu'elle avait juré sur la constitution. A sa première conférence de presse, elle avait affirmé qu'elle ne se sentait italienne qu'en partie », maintient l'homme dont on ne sait

ce qui, du dépit et de l'inconfort de n'être ni à droite ni à gauche, ni chrétien ni totalement musulman, l'anime le plus.

L'écrivain franco-camerounais Gaston Kelman appelle cela « le syndrome du dernier bus ». Il note que dans tous les pays confrontés à l'intégration, les citoyens d'origine immigrée sont les plus rigides envers les processus visant la régularisation ou la nationalité aux étrangers. Il prend pour cela l'exemple des personnes qui attendent désespérément le dernier bus. Elles sont les plus acharnées à jouer des coudes pour y prendre place en premier, mais les plus acharnées aussi à empêcher que ceux qui suivent montent à leur tour dans le même bus : « vous ne voyez donc pas qu'il n'y a plus de place ? ».

Lucien Mpama

TRIBUNE LIBRE

Barack Obama face aux espoirs et aux craintes des Africains

La tournée récente de Barack Obama en Afrique a amplifié les questionnements habituels concernant le rôle des États-Unis sur le continent, mais n'a pas ravivé comme par le passé les espoirs surdimensionnés qu'avait suscités son élection en 2008. Ces interrogations recouvrent des thématiques de tous ordres, des mieux avisées aux plus délirantes.

En premier lieu, le choix des pays visités nous renseigne sur une des préoccupations centrales d'un président américain dont le père était africain. À l'instar de sa première visite sur le continent, au Ghana, Obama a sciemment choisi de fouler la terre des pays africains qui ont pris le chemin de la démocratie. Même si la Tanzanie ne s'est pas dotée d'un régime politique aussi avancé sur ce chemin que le Sénégal et l'Afrique du Sud, son système de parti hégémonique dans un contexte de multipartisme ouvert lui confère un statut de membre en règle du Commonwealth. Son choix de libéralisation s'est de plus accompagné de paix et de stabilité.

Dès lors, Obama voulait de nouveau saluer par sa présence ces valeurs partagées avec les Américains. Mais, bien entendu, comme tout État, les États-Unis partagent aussi des intérêts économiques avec d'autres, démocratiques ou non. Le président avait donc le devoir de chercher à ouvrir des marchés pour les entreprises américaines, souvent confrontées à la concurrence de celles des anciennes puissances coloniales européennes, mais aussi à une Chine de plus en plus dynamique sur ce plan.

Néanmoins, il faut impérativement relativiser l'importance des échanges économiques avec l'Afrique. Là où le continent représente seulement moins de

2% des investissements et du commerce étasuniens, avec un nombre très limité de pays que l'on peut compter sur les doigts d'une main – une main qui puise d'ailleurs plutôt dans le pétrole ! –, l'Asie détient la première place avec 55% !

Cependant, l'un des investissements les plus importants entrepris par Washington est affecté aux dépenses significatives en matière de lutte contre le sida et d'autres maladies sévissant sur le continent. Sur ce plan, Obama n'a fait que poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs, Bill Clinton et George W. Bush, lequel, en même temps qu'Obama, entreprenait sa propre tournée africaine et bénéficiait d'un bon accueil.

Il ne faut pas, par ailleurs, négliger l'importance accrue de l'Afrique pour les intérêts sécuritaires des États-Unis – à tel point que certains commencent à évoquer une militarisation de leur politique africaine. Il est vrai que depuis la création d'un commandement militaire exclusivement dédié à l'Afrique (Africom) et la participation américaine dans les interventions en Libye et au Mali – ainsi que le déploiement discret de forces très limitées consacrées à la lutte contre le terrorisme –, on pourrait trop facilement en conclure que l'Amérique serait en voie d'adopter des visées impérialistes, voire néocoloniales.

Ces peurs africaines, dont les racines plongent dans l'histoire récente du continent, refont parfois surface lorsqu'apparaît la bannière étoilée et brouillent malheureusement une démarche sécuritaire partagée entre Africains et Américains.

Steeven Ekovich,
professeur à l'Université américaine de Paris

INTÉGRATION RÉGIONALE

Kyé-Ossi, un laboratoire d'intégration en Afrique centrale

Située à la frontière avec la Guinée équatoriale et le Gabon, la localité de Kyé-Ossi, au Cameroun, est connue pour son marché de produits agricoles et manufacturés.

Le sous-préfet de l'arrondissement, Simon Edjimbi, décrit Kyé-Ossi comme « le point de ralliement des peuples et des États de l'Afrique centrale et le laboratoire de l'intégration que nous attendons avec impatience ». La population y est cosmopolite, d'origine camerounaise, gabonaise, équato-guinéenne, tchadienne, congolaise et compte de nombreux ressortissants d'Afrique de l'Ouest. Contrairement à la localité d'en face, Ebibeyin, en Guinée équatoriale, Kyé-Ossi n'a ni eau courante, ni électricité et peine à se moderniser. Pourtant, cette ville camerounaise

s'impose comme « le poumon économique du département de la vallée de la Ntem », estime le maire de la commune, car en étant « à côté de la Guinée équatoriale, pays des pétrodollars, et à côté du Gabon, il y a lieu de croire à un mouvement économique assez important. » Carrefour d'échanges frontaliers en zone Cémac, Kyé-Ossi confirme son statut de première économie de cet espace régional, dont on connaît la faiblesse en la matière avec un taux de commerce intrarégional en dessous de 2% du total du commerce extérieur. Une masse monétaire importante circule à Kyé-Ossi, attirant des établissements de microfinance et de transfert d'argent. Laboratoire d'intégration régionale, cette zone est promise à un avenir économique florissant.

Noël Ndong

ONU

Le Conseil de sécurité proroge d'un an le mandat de la Minuss

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé jusqu'au 15 juillet 2014 le mandat de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss), indique l'organisation.

Le mandat de la mission comprend l'adoption des mesures visant à protéger les civils. Le conseil s'est félicité de la reconfiguration géographique du déploiement militaire et des moyens de la Minuss « pour se concentrer sur les secteurs instables à haut risque et les besoins de protection qui en découlent », poursuit le texte. Le Conseil de sécurité a également exigé du gouver-

nement sud-soudanais et des parties concernées une coopération « sans réserve au déploiement et aux opérations de la Minuss », ainsi qu'à ses missions de surveillance, de vérification et de constatation, qui garantissent la sécurité et la liberté de circulation du personnel des Nations unies et du personnel associé sur le territoire. La Minuss est composée de 7 000 militaires et de 900 policiers ainsi que d'une composante civile ayant des compétences en matière d'enquête technique sur les droits de l'homme.

N.Nd.



TerraTech
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



296.000 TTC

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery






DIASPORA

Le RICE invité aux journées portes ouvertes de l'APNI

L'Association Pointe-Noire industrielle (APNI) soutient le challenge entrepreneurial Bassin du Congo organisé par le Réseau international des Congolais de l'extérieur (RICE). Dans le cadre de ce partenariat, Edwige-Laure Mombouli était invitée à rencontrer les entrepreneurs de Pointe-Noire.

Plus de 250 candidats se sont présentés sur le stand mis à la disposition du RICE lors des deux journées portes ouvertes organisées par l'APNI les 12 & 13 juillet. Une réussite pour cette association qui organise pour la première fois au Congo un concours pour récompenser et accompagner des créateurs d'entreprises. À la clé, un don pouvant s'élever jusqu'à 50 000 euros soit plus de 32 millions de FCFA pour aider ces futurs chefs d'entreprises à concrétiser leur projet. Une lueur d'espoir pour ces candidats qui verront peut-être leur rêve devenir réalité. « Je trouve que l'initiative du RICE est très prometteuse. Elle vient donner un souffle nouveau à cette jeunesse qui était découragée. C'est une opportunité de changer, d'avoir un Congo meilleur. Un coup de chapeau à ces personnes qui ont pensé à la jeunesse congolaise. J'espère que les pouvoirs publics vont encourager ce type d'initiative pour que le taux de chômage diminue », a déclaré Dimitri Omong, 32 ans, diplômé de l'académie maritime d'Accra, actuellement au chômage. C'est avec enthousiasme et curiosité

que les candidats étaient nombreux sur le stand pour poser des questions. « Là nous sommes dans le concret, c'est pour eux que nous sommes là », a déclaré Edwige-Laure Mombouli, présidente du RICE.

La participation du RICE à ces journées portes ouvertes a également été l'occasion pour Edwige-Laure Mombouli d'annoncer son partenariat avec la Banque mondiale, représentée pour l'occasion par Mohamadou Hayatou. Ensemble, ils ont animé une conférence pour présenter le challenge et le programme d'appui de la Banque mondiale pour diversifier l'économie. Car c'est dans le cadre de ce programme qu'ils sont partenaires. Avec l'afflux des demandes de candidatures et pour mettre en œuvre ce partenariat, les dates du challenge ont d'ailleurs été modifiées.

Il se tiendra donc du 21 au 23 novembre 2013. Les porteurs de projets auront jusqu'au 30 août pour déposer leurs candidatures. De nombreux autres partenaires se mobilisent pour faire de ce challenge un succès. La liste ne cesse de s'allonger.

On a noté la présence, au cours de ces journées portes ouvertes, d'Edith Itoua, conseillère du président en charge du Département des Congolais de l'étranger. La société Warid-Congo s'est occupée activement de l'habillage du stand.

Tania Mahoungou et Hervé Brice Mampouya

AFRIQUE DU SUD

Célébration du 95^e anniversaire de Nelson Mandela

L'événement sera célébré en Afrique du Sud et partout ailleurs dans le monde pour honorer l'icône de la lutte anti-apartheid qui se trouve toujours dans un état critique au Heart Hospital de Pretoria.

Cet anniversaire va être fêté alors que plus personne ne pensait que Nelson Mandela atteindrait ce jour en raison de la dégradation de son état de santé. La date du 18 juillet a été déclarée Journée internationale Nelson Mandela par l'ONU. Une occasion pour les citoyens du monde de consacrer 67 minutes de leur temps en mémoire du combat politique mené par cet ancien président sud-africain. À l'oc-

casion de l'anniversaire de sa naissance, des millions d'écoliers de la Nation arc-en-ciel élèveront leurs voix dans un chœur à 8 heures justes comme les années précédentes pour chanter le « Happy Birthday » qui, selon le ministre sud africain de l'Éducation, est une façon pour la population locale de dire « Merci » à Nelson Mandela.

Hormis cela, des gestes de charité vont être faits à travers le pays : dons de vêtements aux nécessiteux ou aux personnes en difficulté réelle, nettoyage de tombes de vétérans de la lutte anti-apartheid, quête caritative, conférence-débat etc. Les dirigeants sud-africains ont aussi retenu ce jour

anniversaire du prix Nobel de la paix qu'est Mandela pour procéder à l'inauguration de certaines infrastructures telles que des routes, des ponts et autres, réalisées dans le pays. Au Congo, plusieurs activités sont aussi prévues. Au Centre d'information des Nations unies, par exemple, sera projeté un film sur le parcours de cette icône politique, suivi d'un débat. Le professeur Jean-Pierre Missié du Département de Philosophie de l'Université Marien-Ngouabi y développera le thème « La réconciliation nationale par le sport : cas de Nelson Mandela en Afrique. »

Nestor N'Gampoula

ALGÉRIE

Le président Abdelaziz Bouteflika de retour dans son pays

Le président algérien a regagné mardi après-midi l'Algérie, au bout de quelque 80 jours d'hospitalisation en France suite à un accident vasculaire cérébral mineur.

L'avion présidentiel est arrivé vers 14h30 locales à l'aéroport militaire à Boufarik, à 30 km au sud d'Alger, a-t-on appris d'une source proche du président. « Ayant achevé la période de soins et de réadaptation fonctionnelle qu'il suivait en France, M. le président de la République a regagné Alger ce jour, mardi 16 juillet 2013, où il poursuivra une période de repos et de rééducation », indique un communiqué de la présidence, cité par l'agence APS.

Le président Abdelaziz Bouteflika, âgé

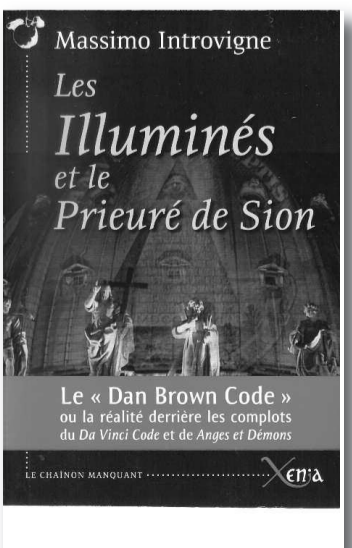
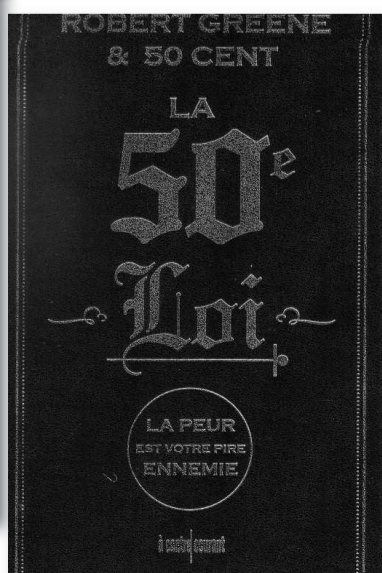
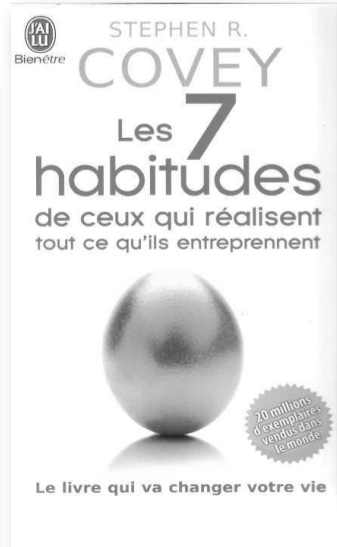
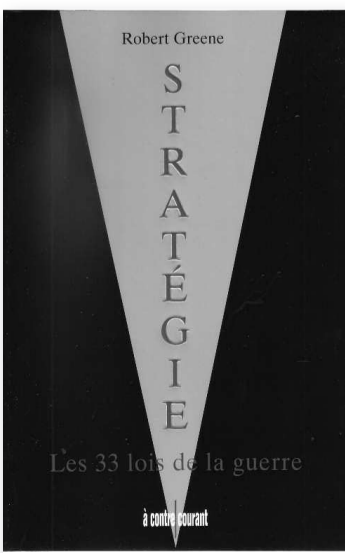
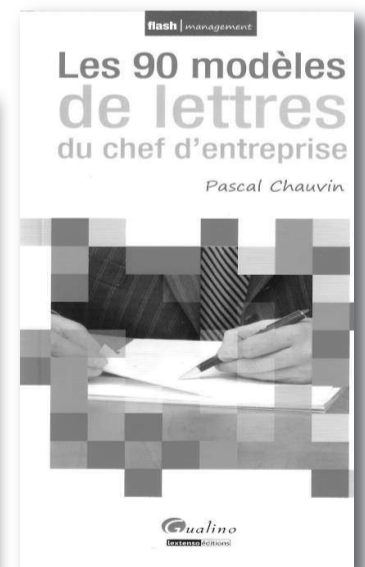
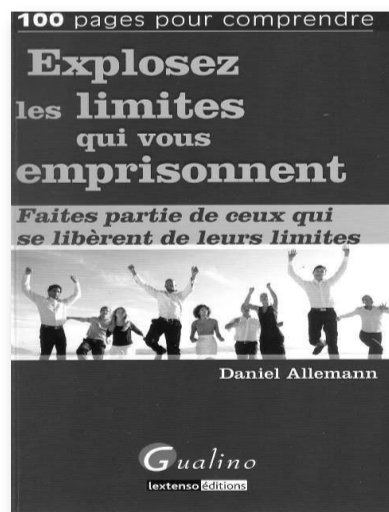
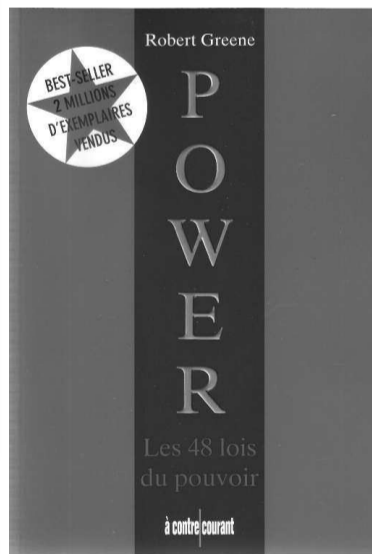
de 76 ans, a été victime d'un accident vasculaire cérébral le 27 avril dernier, suite auquel il a été évacué à l'hôpital militaire parisien du Val-de-Grâce, avant d'être transféré à l'Institution nationale des invalides (INI) pour y recevoir des soins de réadaptation fonctionnelle. Depuis, le président n'est plus apparu au public, et ce jusqu'au 12 juin, date à laquelle il a été montré, dans une série de photos diffusées par les médias officiels, en train de recevoir le Premier ministre Abdelmalek Sellal et le général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, ceux-ci s'étant rendus à Paris au chevet du chef d'État. Selon le bulletin de santé établi par les médecins accompagnateurs du président après les pre-

mères investigations, la nature ischémique de l'accident est sans retentissement sur les fonctions vitales du président. À l'issue de l'examen après son transfert à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, une période de soins et de réadaptation fonctionnelle lui a été recommandée.

Les responsables algériens ont tenté à maintes reprises de rassurer les Algériens sur la santé du président au milieu des allégations des médias suggérant que le président Bouteflika ne sera plus en mesure de diriger le pays compte tenu de son état de santé. Certains partis d'opposition ont demandé l'organisation des élections présidentielles anticipées.

Xinhua

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



UNION AFRICAINE

Les ministres se penchent sur la situation sociale des jeunes

Le poids des jeunes dans la population africaine (70%) et la menace qu'ils peuvent constituer pour le développement du continent faute d'encadrement sonnent comme une alerte pour les gouvernants. Le bureau de la quatrième Conférence des ministres de l'Union africaine (UA) en charge du développement de la jeunesse (COMY-IV), qui s'est réuni le week-end dernier à Brazzaville, a réfléchi sur les moyens de sortir cette couche de la société de la situation de misère et d'errance dans laquelle elle se trouve

Cette rencontre internationale a été l'occasion pour les experts venus des pays membres de la COMY-IV d'examiner plusieurs sujets liés au développement de la jeunesse. Comme stratégies pour permettre l'épanouissement social et économique des jeunes, il est envisagé : la mise en place d'un fonds d'appui à l'entrepreneuriat juvénile; l'identification des mé-

tiers émergents ; le renforcement des capacités managériales de l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) ; le financement des organisations et mouvements de jeunes, l'adoption d'un programme encourageant les jeunes à intégrer les instances de prise de décisions afin qu'ils soient associés à l'élaboration des stratégies et politiques les concernant, à savoir : la formation, l'éducation et la lutte contre le chômage.

« Ces problématiques sont en réalité des grands enjeux et défis à relever par les États signataires de la Charte africaine de la jeunesse. Ils ont intérêt à fixer des objectifs conformes à ce code et à mettre en place des mécanismes d'obligation de résultat », a souligné le vice-président de l'UPJ, Andy Roland Nziengui-Nziengui. Insistant sur l'ampleur des défis que représente la jeunesse africaine ainsi que sur l'intérêt d'initier des stratégies capables de faire face à leurs problèmes, le président de la



Le présidium lors des travaux au Palais des congrès de Brazzaville

COMY-IV, Anatole Collinet Makosso a invité la jeunesse à faire preuve d'esprit de créativité. Car, pour lui, il est temps qu'elle se rende compte de la condition de précarité dans laquelle elle se trouve.

« La présente rencontre se tient à un moment où l'humanité entière ne cache plus ses vives inquiétudes au sujet d'une population juvénile de plus en plus nombreuse (70%), ambitieuse, impatiente et exi-

geante. C'est ici l'occasion de souligner aussi avec force l'importance du rôle qui est dévolu aux jeunes et du travail qu'ils ont à réaliser en vue d'être de véritables acteurs de la paix et du développement », a ajouté le président de la COMY. Pour le ministre d'État, également directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa, cette quatrième session a permis aux participants de dresser l'état des lieux de l'évolution des dos-

siers initiés en faveur de la jeunesse en proie à de nombreuses difficultés. « Parler de la jeunesse africaine, c'est reconnaître qu'elle est la principale ressource et le facteur-clé pour le développement de nos pays. Elle constitue notre espoir. Ainsi, toute société qui marginalise la jeunesse est une société condamnée », a-t-il reconnu.

Au terme des travaux, les participants ont émis plusieurs recommandations : l'évaluation de l'UPJ en vue de sa restructuration ; la création d'un observatoire et d'un index d'évaluation régulière de l'état de la jeunesse au plan national et continental ; la création d'un fonds d'appui à l'entrepreneuriat juvénile ; l'organisation d'un forum de la jeunesse africaine intitulé « Explode Africa », en marge du dixième conclave Inde-Afrique qui aura lieu en mars 2014 ; et la célébration de façon tournante du cinquantième anniversaire de l'UA au niveau des États.

Rock Ngassakys

TerraTech
Le monde de l'informatique

- Infrastructure microsoft
- Infrastructure linux/unix
- Solution reseau informatique
- Solution securité informatique
- Telephonie
- Developpement Web
- Audit et conseil

Avenue Alphonse Fondere
Immeuble C.N.S.S Rond
Point City - Rez-Chaussée
Congo -Brazzaville
Tel: +(242) 06 881 34 34
+(242) 06 381 34 34
Email: info@terratech-cg.com

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER
WWW.AGCCONGO.COM

MBOTE!
Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

ACAJOU OKOUMÉ EBÈNE

ECAir
Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

ENJEUX DE L'HEURE

L'opposition en quête de cohésion

Des positions tranchées de certains partis affaibliraient la tendance à l'union.

Le conclave de l'opposition, tenu du 6 au 11 juillet, a eu le mérite de révéler au grand jour une branche politique qui se met ensemble pour parler de ses problèmes mais qui demeure toujours incapable de parler le même langage sur les véritables enjeux politiques de l'heure. C'est une opposition à trois vitesses qui continue à rechercher sa cohésion interne avec, d'un côté, les partis présents dans les différentes institutions essentiellement le Parlement et, de l'autre côté, ceux dits extraparlamentaires et l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) dont le statut reste difficile à cerner. Cette configuration des forces politiques de l'opposition congolaise est à la base du flou entretenu par les résolutions du conclave qui ont clairement évité, au nom d'une certaine cohésion, de blesser des sensibilités. Il n'est un secret pour personne que la clôture des travaux a laissé les participants dubitatifs quant à la déci-

sion liée à la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Aucune mention n'a été réservée à l'attitude à adopter par les membres du bureau de la Céni à la suite du conclave, laissant ainsi croire que la question a été simplement éludée lors des débats faute d'un compromis entre les participants. La logique aurait voulu que des démissions s'en suivent au sein de l'instance dirigeante de la Céni.

Pour des analystes, les résolutions des assises de Kinshasa n'auraient donc été qu'un chapelet de bonnes intentions. L'absence du Mouvement de libération du Congo, deuxième force de l'opposition au sein de l'Assemblée nationale, et le refus du leader de l'UDPS, Étienne Tshisekedi wa Mulumba, de participer à ces assises avait préalablement laissé très peu de chance au succès du conclave. D'où, les membres de l'UDPS qui y ont siégé n'avaient pas tellement qualité et les ambitions ont été revues à la baisse.

L'hétérogénéité qui a caractérisé la messe de l'opposition aura été son

pire ennemi. Cela a tout aussi retenu l'attention de la Coalition des patriotes pour la République (CPR) qui, tout en notant comme positif, l'esprit d'union de l'opposition qui a caractérisé la réunion de Kinshasa reconnaît, par ailleurs, qu'il ne s'agit que d'un premier pas dans la bonne direction vers la cohésion interne. Il reste encore du chemin à parcourir avant que l'opposition ne parle véritablement que d'une seule voix alors que sa victoire aux élections en dépend énormément.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'opposition risque de passer, une fois de plus, à côté de l'objectif lors des prochains scrutins. Sans tête de fil, elle ne pourra peut-être que constater son échec et sa désillusion. Il lui faut peu de temps pour se ressaisir lors des prochaines rencontres. La CPR estime à cet effet que l'organisation des états généraux doit préoccuper tous les partis de l'opposition, pour autant qu'ils peuvent être déterminants pour sceller leur cohésion.

Jeannot Kayuba

JUSTICE

Exigence d'une enquête sur les patrimoines des anciens membres du gouvernement et de la Céni

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a exhorté le procureur général de la république (PGR) de saisir la Cour suprême de justice (CSJ), en absence de déclaration des ces personnalités sur leurs acquisitions respectives à la fin de leurs mandats.

L'Acaj a déploré que les anciens Premiers ministres, ministres et membres de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ne se soient jamais acquittés de l'obligation constitutionnelle de déclaration de leurs patrimoines respectifs à la fin de leurs mandats. L'ONG a ainsi fait suite à un constat de son président, Me Georges Kapiamba, sur la casure dans l'exécution des dispositions constitutionnelles quant à ce et s'est également appuyée sur « *les informations fiables* ».

Dans son communiqué émis le 16 juillet, cette ONG a rappelé que si le défaut de déclaration, avant l'entrée en fonction, entraîne la démission, à la fin de fonction, elle oblige le PGR à saisir la CSJ assumant les fonctions de la Cour constitutionnelle, pour haute trahison, pour les anciens membres du gouvernement, et ordonner une enquête judiciaire sur l'ensemble de leurs patrimoines. Cela serait, selon l'association, en application de l'alinéa 5 de l'article 99 de la Constitution du pays. « *Les membres des gouvernements Gizenga, Muzito et du bureau de la Céni dirigé par le pasteur Ngoy Mulumba, dont les fonctions ont pris fin il y a plusieurs mois, doivent être mis à la disposition de la CSJ pour n'avoir pas fait la déclaration de leurs patrimoines familiaux* », a souligné le chargé de monitoring à l'Acaj, M. Jacques Kibaka.



Les membres du gouvernement Muzito Me Didier Kalemba.

Pour cet activiste des droits de l'homme, en effet, la CSJ devra vérifier si leurs patrimoines respectifs actuels correspondent aux rémunérations perçues durant leurs mandats et qu'il n'y a pas eu d'enrichissement illicite dans leurs chefs. Par ailleurs, l'Acaj a également avisé que le chef de l'administration fiscale, en l'occurrence le directeur général des Impôts, devra aussi informer la justice sur la proportion d'impôts perçus par le trésor public sur leurs patrimoines actuels.

Prêcher par l'exemple

De l'avis de cette ONG, les gouvernants ont la responsabilité d'inciter la population au civisme fiscal par leur exemple en respectant les lois et payant en toute transparence leurs impôts. « *En saisissant la CSJ, le PGR pourra rassurer la population de son engagement ferme pour le respect des principes d'un État de droit et de l'exercice de ses fonctions sans soumission aux interventions injustifiées ou ingérences politiques* », a déclaré le chargé de protection à l'Acaj,

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Le premier forum national de la société civile a ouvert ses portes

Les participants venus de toutes les provinces de la RDC veulent capitaliser cette opportunité afin de trouver des solutions pour le pays, à travers le thème « Engagée et responsable pour un Congo nouveau ».

Le coup d'envoi des travaux a été donné, le 17 juillet, à l'hôtel Sultani, par le vice-ministre du Plan, Sadock Biganza, en présence d'un parterre des partenaires ayant apporté leur appui tant technique que financier à l'organisation de ces assises. L'objectif de cette rencontre nationale étant non seulement de mettre en exergue le rôle des organisations de la société civile de la RDC dans le "policymaking process", mais aussi de mettre en place un cadre de concertation et des mécanismes d'un dialogue civil permanent contribuant à la consolidation de la démocratie participative et de la paix durable.

Pour le secrétaire technique national de ce forum, Me Marie André Mwila Kayembe, ce premier forum national de la société civile de la RDC permettra également entre autres de promouvoir une synergie entre toutes les organisations de la société civile de la RDC aux fins d'assurer une participation citoyenne responsable dans un contexte mieux organisé, à travers les consultations dans les onze provinces et les échanges au cours d'un forum. Aussi s'agit-il pour eux d'identifier les défis et enjeux d'une véritable refondation de la société congolaise, formuler un plan stratégique des actions à mener par la structure à mettre en place et d'élaborer et proposer aux gouvernants un pacte social pour la gestion des affaires publiques en RDC, à travers un contrat de bonne gouvernance et un protocole d'accord entre les organisations de la société civile et le gouvernement. "Outre les élus du peuple, les organisations de la société civile doivent participer au débat et décisions de leur pays et être en mesure d'exiger la transparence... », a déclaré Me Marie André Mwila, qui estime que la bonne gouvernance suppose l'existence d'un état de droit, la mise en place des mécanismes de protection des droits humains et la participation citoyenne.

Pour sa part, Mgr Milenge Mwenelwata, au nom des confessions religieuses, a donné une tentative de réponses quant aux résultats de ce forum. Il s'agit d'offrir au peuple congolais la réhabilitation et la restauration de l'éthique et de la déontologie pour tout membre de la société civile ; de définir un programme d'action prioritaire autour des axes jugés essentiels et en fonction du contexte actuel et de définir un cadre de concertation nationale et provinciale en vue de coordonner toutes les activités pour une participation de tous. « *La signature d'un protocole d'accord par les membres de la société civile sera une victoire pour le retour à l'ordre attendu par tous les partenaires pour une collaboration fructueuse* », a-t-il souligné, tout en rassurant les partenaires que ces assises sont une sélection des membres dignes et réels de la société civile de notre pays. Prenant tour à tour la parole, le représentant de la Monusco, Moustapha Soumare ainsi que l'ambassadeur de l'union européenne, Michel Dumont, ont tous centré leurs interventions sur le rôle combien important que doit jouer la société civile, mature dans un partenariat responsable et dans les prochaines concertations nationales convoquées par le président de la République.

Gypsie Oïssa Tambwe

VIE DES COUPLES

La Lizadeel sollicite l'organisation d'une audience foraine

L'ONG de défense des droits des enfants se dresse contre l'interventionnisme des membres de famille dans la vie des couples qui, selon lui, déstabilise les enfants.

Dans une correspondance adressée au ministre de la Justice et droits humains, dont une copie au ministre du Genre, famille et enfant, la Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et des élèves (Lizadeel) sollicite la tenue d'une audience foraine en faveur de l'affaire qui oppose Mme Kongolo Kabeya Godelieve et ses quatre enfants contre son époux et père, à l'instigation de sa mère. Pour la petite histoire, Mme Kongolo Kabeya Godelieve et ses quatre enfants ont été chassés par sa belle-mère, estimant que son fils ne pouvait plus vivre avec cette femme tant qu'elle vivra sur cette terre. Unis par un mariage coutumier, Mme Godelieve Kongolo et son mari nommé M. Jean-Marie Tshibeya vivaient en parfaite harmonie à Kananga où ils ont eu quatre enfants dont trois garçons et une fille. Ensuite, l'époux décidera d'aller s'installer, lui et sa famille, à Kinshasa afin de s'occuper de sa mère biologique, Marie-Claire Mujinga, fonctionnaire de son état, alors malade. Une fois rétablie, elle se tournera contre sa belle-fille et ses petits-enfants. Chassée de sa maison, Godelieve Kongolo et ses quatre enfants se sont retrouvés à la belle étoile en dehors de l'enceinte de la maison communale de Mont Ngafula. Elle sera confiée à la Lizadeel pour recevoir une protection et une prise en charge holistique dans son centre de transit, sur orientation du bourgmestre de cette commune.

« *Considérant l'ampleur des divorces favorisés par les belles-mères et autres membres de la famille, qui ont un impact assez négatif sur les enfants, nous demandons à la justice d'organiser des audiences foraines, en vue de lutter contre ce fléau qui se constitue en un système qu'il faudrait à tout prix éradiquer et de prévenir d'autres conflits qui encouragent les divorces, compromettant ainsi l'avenir des enfants* », souligne la Lizadeel dans sa correspondance signée par Joseph Godé Kayembe, président du conseil d'administration. Le souci de cette structure étant de défendre les droits des enfants à travers une parfaite harmonie dans la vie des couples.

G.O.T.

SYNAMED

Les médecins revendiquent l'amélioration de leurs conditions

Les professionnels de la santé réunis au sein du Syndicat national des médecins (Synamed) ont été reçus, le 16 juillet, par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. Le Synamed a fait un rapport au Dr Félix Kabange Numbi du travail que fait la commission interministérielle mise sur pied pour traiter et analyser le cahier des charges que les médecins avaient déposé auprès du Premier ministre, Augustin Matata Ponyo. « Nous sommes venus rendre compte au ministre de la Santé publique du travail que nous sommes en train de faire en sous commissions. Cela permettra à la grande commission de se réunir en plénière et ce n'est qu'après cette rencontre que nous pourrions enfin clôturer ces négociations », a dit un syndicaliste.

Dans ce cahier des charges, les médecins réclament notamment qu'ils soient payés à leur taux de référence qui correspond à celui d'un professeur ordinaire, que les médecins qui sont admis sous statut depuis 2008 soient payés par la Fonction publique et que leurs grades soient actualisés, car c'est depuis 1993 que les médecins n'ont pas été promus.

Aussi revendiquent-ils leurs droits aux allocations de fin de carrière, de survie ou de retraite, au décompte final, après la mort d'un médecin, aux arriérés de salaire et au problème de recrutement de médecins. Les médecins posent également le problème des indemnités kilométriques.

Le Dr Mankoy regrette toutefois que ces négociations aient pris trop de temps que prévu. Le retard, selon lui, serait dû à la signature d'un arrêté qui devait faire que cette commission soit une commission interministérielle.

Aline Nzuzi

DISPARITION

Christian Mvuanda aura pour dernière demeure le cimetière de Mingadi

Le chantre de Gael, dont la dépouille sera inhumée le 19 juillet au Bas-Congo, est mort inopinément lors d'un accident de circulation le 13 juillet sur la route de Matadi, à quelques pas du super marché Peloustore, entre les quartiers UPN et Delvaux de la commune de Ngaliema.

« La levée de corps à la morgue de l'Hôpital général de Kinshasa, l'ex-Hôpital Mama Yemo, est prévu pour ce 18 juillet à 12 heures. La dépouille de Christian Mvuanda sera exposée au terrain de football Mefe situé au quartier Terminus de la commune de Lemba », a expliqué aux Dépêches de Brazzaville Robert Ngoy. Le chef d'orchestre du Groupe adorns l'Éternel (Gael) a affirmé que vingt-quatre heures après l'exposition au terrain Mefe, le cortège prendra la route aux alentours de midi pour les obsèques à Mingadi, village situé à 3km de Kinshasa. Le décès de Christian Mvuanda n'est pas seulement un véritable choc pour l'ensemble de la communauté chrétienne de la capitale. La photo reprise dans cet article fait le tour du net depuis sa disparition accidentelle samedi dernier. Rien d'étonnant au regard de la sympathie que s'est attirée Gael au milieu des mélomanes pas forcément chrétiens et de toutes tendances confondues. Il est clair que le triste événement n'enchantait personne et laisse encore plusieurs sans voix. Surpris et troublés il y a à peine un mois par la mort de Marthe Bulay le 1^{er} juin, ils doivent à présent faire face à cette nouvelle perte. Bon nombre d'entre eux n'avaient pas fini leur deuil que la plaie non encore cicatrisée s'est rouverte.



Christian Mvuanda

La douleur est à son comble au sein de Gael. Pathétique à l'instar d'un appel à l'aide, le besoin de réconfort et de soutien exprimé par son chef d'orchestre le fait disparaître. « Nous demandons à la communauté chrétienne de beaucoup prier pour nous. Nous traversons des moments difficiles. La mort récente de la sœur Marthe et l'état de santé de Papa Alain Moloto qui n'est pas stable sont autant d'épreuves qui sont à surmonter », nous a confié Robert Ngoy

qui solliciter ici la mobilisation nécessaire de tous afin que « les plans de l'ennemie contre Gael et son peuple soient mis en déroute ». En plus de ce soutien spirituel, Robert Ngoy a « lancé un appel à toutes les personnes de bonne volonté à faire un geste afin de venir en aide à Alain Moloto ». L'état sanitaire du responsable du Groupe Gael que l'on savait convalescent, selon une confiance d'un de ses proches, requiert un suivi médical « plus approprié », nous a-t-il dit.

Pour en revenir à Christian Mvuanda, il nous revient qu'il a apporté une large contribution à la réalisation du dernier album de Gael intitulé "Amour Eternel". Il s'est particulièrement illustré dans le titre "Eh Yawhé" aux côtés d'Athom's Mbuma avec qui on le voit dans le clip de cette chanson qui compte parmi les onze de l'opus. Quant aux circonstances du décès, il nous revient que le disparu était à bord d'un bus de marque Mercedes de la série 207, baptisé esprit de mort par les Kinois, entré en collision avec une 4X4. Christian Mvuanda était le seul à avoir trouvé la mort sur le coup. Le bilan de l'accident établi sur le champ faisait état de chocs et blessures graves enregistrés parmi les passagers du même véhicule.

Nioni Masela

MUSIQUE

Chœur la Grâce ajoute 78 prestations à son actif

Avec un agenda bien rempli, la tournée de la réputée chorale de Kinshasa dédiée au retour de la paix dans l'est de la RDC, débutée le 9 mai et bouclée le 9 juillet, a fait qu'elle se produise sur le podium de onze manifestations d'envergure, festivals et rencontres culturelles mis ensemble.

Sur les soixante-dix-huit prestations assurées par ce chœur qui fait la fierté du pays et du continent entier, il faut noter quarante-cinq concerts grand public lors des festivals et autres grandes rencontres culturelles. Chœur la Grâce a aussi presté lors des cultes et animé des offices religieux, ouvrage auquel elle s'est donnée à cœur joie à neuf reprises. Elle a également pris plaisir à l'animation de treize rencontres en milieu scolaire. Elle a participé ou tenu des rencontres d'échange en maternelle, primaire, collège, lycée et dans les écoles de musique et des ateliers de chants, percussions et danses, La célèbre chorale kinoise y a aussi parfois livré des mini-concerts. Et onze autres prestations se sont produites à l'occasion des rencontres chorales. Le milieu scolaire n'a pas été le seul à bénéficier de son expertise car



Chœur la Grâce en concert à Cologne

Chœur la Grâce était aussi au cœur de cinq ateliers de musique africaine pour adultes.

En soixante jours de tournée, Chœur la Grâce en a fait du chemin et des rencontres. Le bilan du périple qu'a délivré aux Dépêches de Brazzaville son initiateur, le chef de chœur Ambroise Kua-Nzambi Toko est bien éloquent. La 19^e édition du Challenge camerounais à Berlin l'a vu à l'œuvre, il a aussi si-

gné une simple participation au carnaval des cultures dans la même ville et est apparu sur d'autres scènes allemandes.

En France, Chœur la Grâce a assuré le concert d'ouverture des Sacrées Journées, festival qu'avait abrité Strasbourg du 24 au 26 mai. La 19^e Nuit des musiques et des cultures organisé au Théâtre de Caen l'avait comme invité sur sa scène tout comme le Festival Rue

des Artistes de la Mairie de St-Chamond. Il s'est également produit à la soirée Nova'ciné de la kermesse de la même ville ainsi qu'à la célébration des 45 ans de sa Maison des Jeunes et de la Culture (MJC Saint-Chamond). Puis, à celle du 10^e anniversaire du Blok'Notes, un chœur mixte lyonnais composé de trente choristes amateurs confirmés ainsi qu'au Festival TouT'Le monde chante à la Mairie

de Lyon. Le prestigieux Festival Jazz à Vienne a fait sa découverte ainsi que le Festival de musique sacrée de l'Abbaye de Sylvanes. Toutes ces villes françaises alignées, il apparaît qu'au final, l'Hexagone reste le pays à avoir le plus bénéficié de cette longue tournée. Ambroise Kua-Nzambi s'est réjoui d'avoir assuré plusieurs types de prestations à l'occasion de ce fructueux périple musical. Chœur la Grâce a livré, entre autres, a-t-il expliqué des « concerts grand public et des spectacles, assuré des animations pour des offices et cultes ». Au total, nous a dit le chef de chœur Ambroise Kua-Nzambi, le chant choral exporté de Kinshasa s'est fait entendre dans trente et une villes. Mieux lotie que personne la France pouvait se targuer d'être la privilégiée avec le passage de Chœur la Grâce dans vingt-cinq de ses villes dont certains concerts livrés dans ses communes. L'Allemagne n'a eu droit qu'à près du cinquième avec les prestations enregistrées dans six de ses villes allemandes. Il s'agit de Ratingen, Düsseldorf, Cologne, Müllheim, Duisburg et Berlin.

N.M.

FESPAM

Préserver l'âme africaine de l'évènement

Les pays de l'Union africaine (UA) doivent non seulement s'assurer de la pérennisation du projet dans sa dimension régionale mais aussi participer à son organisation.

Les participants au symposium international, réunis durant quatre jours au Palais des congrès, en sont arrivés à cette conclusion à l'issue d'échanges sincères sur le chemin parcouru depuis la première édition, en 2003. Au départ, l'objectif de l'UA était d'organiser des festivals thématiques pour promouvoir les musiques africaines et le patrimoine culturel de la région. L'UA se préoccupait du sort des langues africaines. Ainsi les musiques africaines, comme le thème de la neuvième édition l'indique, consti-

tuent à n'en point douter un vecteur d'authenticité et, à ce titre, elles nous renvoient notre propre image. Par la même occasion, la promotion des musiques africaines devait aussi donner un espace d'expression à la jeunesse. À travers le Fespam, l'Afrique apporte au monde quelque chose qui représente le fruit de ses riches traditions. « Mais l'UA n'est pas un bailleur de fonds. Les pays doivent participer. Beaucoup de problèmes se posent, il y en aura toujours. La plupart des pays membres ne s'acquittent même pas de leurs cotisations à l'UA », a expliqué le commissaire général du Fespam, Dieudonné Moyongo. Certes, des faiblesses peuvent être

observées dans l'organisation du festival, mais elles ne devraient pas, à en croire certains participants, susciter le débat, mais interpeller davantage les pays de l'UA. Pour autant, à la lecture du programme, cette neuvième édition a bien connu la présence des délégations officielles de quatorze pays africains. Cette nécessité de recadrer les choses est partie d'une observation. Dans son exposé, un intervenant a jeté le pavé dans la mare en déplorant le peu d'intérêt accordé aux musiques traditionnelles, en violation de la principale mission dévolue au Fespam. Selon lui, le festival risque de perdre de sa substance. Réagissant à cette observation, le directeur scientifique du Fespam,

Paul Nzeté, a pris acte de la requête tout en rappelant à l'auditoire les efforts en cours pour mieux valoriser les chansons et la musique traditionnelles. « Il y a très peu de choses sur le traditionnel, nous réfléchissons là-dessus. Il n'a jamais été question de privilégier l'un en défaveur de l'autre, mais nous prenons en charge les deux : le moderne et le traditionnel », a-t-il indiqué.

Ce débat a aussi conduit à se poser des questions légitimes sur les institutions capables d'influencer durablement le Fespam et, à travers lui, les musiques africaines. Pour Dieudonné Moyongo, l'appui de l'Unesco est indispensable dans la campagne de sensibilisation de

tous les gouvernants africains membres de l'UA. À côté, il y a aussi l'élite africaine. « L'université doit se sentir interpellée par le contenu des chansons. Il faut mettre en place des mécanismes. Il n'y a pas que le secteur de la musique, mais tous les secteurs de la culture des pays africains. Il revient à l'Unesco de s'impliquer dans le travail de sensibilisation des décideurs afin que les pays africains appliquent les conventions internationales. » Les prochains défis à relever seront certainement de continuer à améliorer l'organisation de cette grande fête de la musique tout en restant dans la pure tradition africaine.

Laurent Essolomwa

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Bukavu Dawa jouera la phase finale

Les Olympiens de Bukavu ont obtenu leur qualification pour l'ultime étape de la compétition en battant les joueurs de Capaco de Beni par un but à zéro au terme d'une rencontre à forte tension.

La phase qualificative de la 49e Coupe du Congo de football s'est achevée sur le site de Bukavu dans le Sud-Kivu. Trois clubs étaient en lice au stade de la Concorde de la ville chef-lieu de cette province, à savoir l'équipe locale de Bukavu Dawa, Capaco de Beni au Nord-Kivu et Nika de Kisangani en province orientale. Et sans surprise, Bukavu Dawa a fini premier du site en disposant, le 16 juillet, en dernier match de Capaco par un but à zéro. L'on apprend que la partie n'a pas connu de fin sereine avec des actes de vandalisme perpétrés par des supporters. Il y a eu des jets de projectiles sur l'aire de jeu du stade de la Concorde. Avec huit points au terme de quatre matches, Bukavu Dawa a donc obtenu son sauf-conduit pour la phase finale. Déjà vainqueur de la 44e édition de la Coupe du Congo en 2008 à Bandundu, Bukavu Dawa rejoint le FC MK de Kinshasa (qui est premier sur le site de Boma dans le Bas-Congo devant Vutuka de Kikwit, Babeti ya Sika de



Vue d'un match de Bukavu Dawa (en noir et blanc)

Mbandaka et Petro Sport de Muanda) et Groupe Bazano de la province du Katanga (premier sur le site de Mbuji-Mayi devant l'équipe locale d'AS Bantous et TV Tshipepele de Kananga). Ces deux clubs se sont qualifiés bien avant la fin de la phase qualificative sur leurs sites respectifs.

L'on attend la désignation du quatrième qualifié, le meilleur perdant des trois sites, selon la déclaration du vice-président de la Fécofa Badi Édiba au

cours de la conférence de presse avant le coup d'envoi de la phase qualificative. La fin de cette étape de la compétition va permettre de déterminer le meilleur club perdant et ainsi connaître les quatre qualifiés de la phase finale de la Coupe du Congo. Le vainqueur de la 49e Coupe du Congo de football accompagnera le troisième de la Division 1, le CS Don Bosco de Lubumbashi, à la Coupe de la Confédération.

Martin Enyimo

LINAFOOT

La structure en assemblée générale ordinaire le 24 août à Kinshasa

L'instance sub-déléguée de la Fécofa et organisatrice du championnat national de football -débaptisée Division 1- l'a signifié aux dirigeants des ligues provinciales et aux clubs dans une correspondance datée du 11 juillet.



Selon la correspondance de la Ligue nationale de football (Linafoot), six points seront à l'ordre du jour de ces assises, parmi lesquels la Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2011-2012, l'examen et approbation du rapport d'activités de la saison 2012-2013 et la présentation et adoption du rapport du Budget Exercice 2013-2014. Cette lettre a également précisé le calendrier d'organisation des assemblées générales des clubs. Ainsi, le 28 juillet, Muungano, Don Bosco et DC Motema Pembe tiendront leurs assemblées générales, suivis de Dauphins noirs de Goma le 30 juillet. Virunga est programmé pour le 31 juillet, Mazembe, V.Club et Makiso le 3 août. Enfin, Lupopo, Sanga Balende, Tshinkunku, Rojolu, Elima et Molunge clôtureront le 4 août. L'on se rend tout de suite compte que le comité de gestion n'a pas prévu l'organisation d'une assemblée extraordinaire électorale. Et pourtant, ce comité de gestion a été mis en place par la Fécofa en violation des textes qui exigent que les membres du comité de gestion soient élus. Rappelons que la deuxième édition de la Division 1 a été interrompue en sa 13e journée. L'argumentaire développé a été de rattraper le temps pour le démarrage de la saison 2013-2014 au mois d'août. « Un footballeur professionnel doit jouer plus ou moins quatre-vingts matches au cours d'une saison. Et un footballeur amateur est tenu de jouer plus ou moins soixante matches. C'est ce que j'ai appris dans une formation très récente organisée à la Fédération congolaise de football association (Fécofa). Avec treize matches de championnat, nous sommes bien en deçà des principes requis. L'on ne doit pas être étonné que les clubs congolais ne soient plus performants au niveau continental », s'est plaint un entraîneur de football. Un analyste sportif a, pour sa part, posé la problématique de participer au championnat national : « Prendre part à la Division est un véritable suicide pour certains clubs. Le coût de participation est prohibitif et on n'y gagne rien du tout. Le club champion s'en sort avec 100.000 USD provenant du sponsor, la Vodacom. Mais ce montant est insignifiant lorsque l'on sait qu'il faut dépenser des milliers de dollars américains pour préparer et voyager à travers le pays afin de jouer des matches. Et aucun cahier des charges n'a été remis au gouvernement pour demander un soutien financier du championnat comme cela se fait dans d'autres pays comme le Gabon, le Cameroun où l'État a pris en charge les salaires des joueurs par exemple ».

M.E.

MUSIQUE

Concert symphonique au Théâtre de Verdure

Organisées conjointement par les ambassades de France et d'Allemagne en RDC, les prestations gratuites des Orchestres symphoniques kimbaguiste (OSK) et de la WDR de Cologne (en allemand WDR Sinfonieorchester Köln) du 18 juillet sont une célébration du cinquantenaire du Traité de l'Élysée.

Représentation inédite, l'évènement musical qu'abritera le Théâtre de Verdure dans quelques heures va ponctuer un fait important. L'OSK et la WDR seront les acteurs d'une célébration bien spéciale. C'est donc au rythme de leur musique que les représentations françaises et allemandes en RDC ont choisi de commémorer le 50e anniversaire de la

signature du traité d'amitié franco-allemand signé au palais de l'Élysée le 22 janvier 1963, d'où son nom, par le chancelier allemand Konrad Adenauer et le président français Charles de Gaulle.

La symbolique du concert, qui constitue le point d'orgue d'une coopération de longue durée des deux orchestres, est à l'image du traité bilatéral évoqué tenu pour un pilier important de la réconciliation et de l'amitié entre les deux nations précitées. Par ailleurs, il sied ici de noter que les deux formations musicales ont coutume de se côtoyer. Il n'est donc pas étonnant que l'Orchestre symphonique de la radio WDR basée en Cologne et familière à

sa sœur de Kinshasa, s'affiche sur scène avec elle. C'est dire que les fréquentations régulières de la WDR qui ne compte plus ses séjours de travail dans la ville ont porté leurs fruits.

Déjà dévoilée à la conférence de presse tenue dans la matinée du 16 juillet à la Halle de la Gombe, la programmation de la soirée du Mont Ngaliema portera sur des œuvres et compositions les plus connues de la musique classique. Ainsi, l'on apprend que l'ouverture se fera à la faveur de Rosamonde de Franz Schubert, un concerto de violon de Wolfgang Amadeus Mozart et de la première symphonie de Ludwig van Beethoven.

Nioni Masela

FESPAM

Les artistes reçus par le président de la République

Cinq jours après son lancement, la fête a atteint sa vitesse de croisière à Brazzaville. Toutes les activités programmées se déroulent sans accroc. C'est pour les écouter et leur signifier son soutien que Denis Sassou N'Guesso a reçu, le 17 juillet, à sa résidence tous les artistes invités au Fespam.

...tis pour rester toujours nous-mêmes, parce que nous restions nous mêmes. Notre continent a connu à travers soi, les épreuves redoutables. Nous constatons que chaque fois que vous vous produisez, nous nous sentions nous-mêmes. » Le président de la République a ensuite remercié les artistes

le développement d'Afrique. » Enfin, le président de la République a déclaré que tous les dirigeants africains, à travers lui, soutiennent les artistes et les accompagneront toujours. « *Je considère que vous êtes ici chez vous, en Afrique, et que vous vous sentez bien. Je vous souhaite donc à tous un bon sé-*



L'artiste Passi a parlé au nom des festivaliers

Bien organisés pour la circonstance, les artistes ont désigné Passi de Bisso na Bisso pour traduire leur message au chef de l'État congolais. Dans son mot, il a remercié le président de la République pour cette réception qui démontre que les artistes comptent pour la République.

En retour, Denis Sassou N'Guesso a dit que le Congo est honoré de recevoir, tous les deux ans, les artistes venus de tous les pays d'Afrique pour célébrer la culture en général, et particulièrement le chant, la danse, le tam-tam qui est un grand symbole pour l'Afrique. « *Nous sommes par-*

pour tout leur travail. « Sachez que nous continuerons à vous encourager. Dans ces deux Congo, les musiciens ont souvent l'habitude de dire qu'ils sont parfois délaissés, et qu'ils ne sont pas appuyés. Croyez-nous, nous faisons toujours ce que nous pouvons. Lorsque tous les ans nous essayons d'organiser ici à Brazzaville, le Fespam, c'est au prix des grands efforts, des grands sacrifices. C'est notre manière à nous aussi d'accompagner vos efforts. Ne vous découragez pas, c'est un pas important dans la lutte pour

jour à Brazzaville. Je crois que vous avez constaté vous-mêmes que c'est une ville qui est en paix et que le peuple est accueillant. Vous pouvez aller dans les quartiers de Brazzaville, de jour comme de nuit, faites ce que vous avez l'habitude de faire et rien ne va vous arriver. »

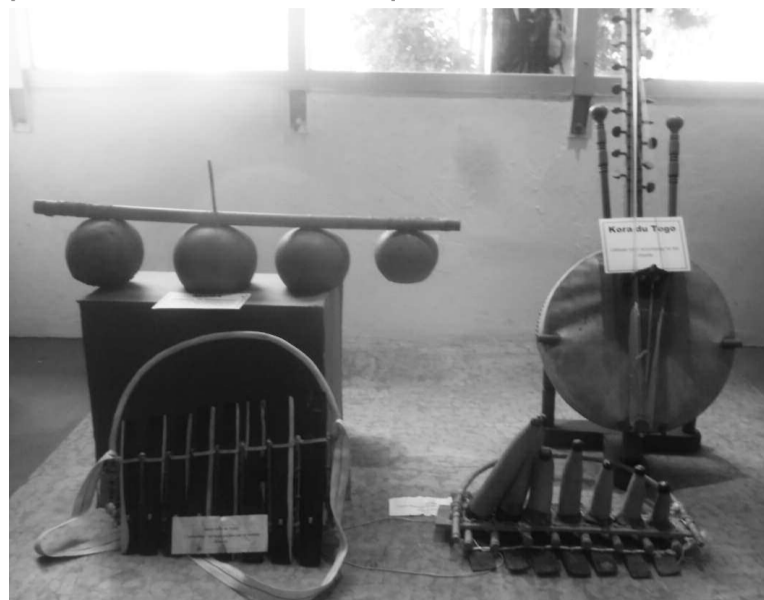
Cette réception des artistes s'est déroulée en présence de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, et des ministres de la Culture du Congo, du Tchad et de la Centrafrique.

Bruno Okokana

FESPAM 2013

La mairie de Brazzaville accueille les instruments de musique traditionnelle

L'exposition ouverte à l'hôtel de Brazzaville séduit chaque visiteur qui passe en revue le trésor de la musique traditionnelle.



Un échantillon d'instrument

Changement de décor dans le hall de la mairie. Ici et là, des instruments de musique traditionnelle chargés d'histoire : les clochettes du Togo, les tambours royaux du Ghana, le ntsiba, une clochette téké utilisée pour agrémenter la musique rituelle du ndzobi, le ndanda, un tambour vili utilisé dans les rituels de guérison et les réjouissances populaires, etc.

Des outils musicaux traditionnels venus, entre autres, d'Angola, du Cameroun, d'Algérie sont également mis en exergue. Une preuve, s'il en fallait, que le Fespam n'est pas exclusivement une affaire de musique moderne puisque les groupes traditionnels programmés se produisent avec certains des instruments exposés au siège de Brazzaville.

Le ministre de Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, n'a pas résisté au plaisir de passer sous ses doigts les cordes d'une harpe. Un geste bien apprécié par son homologue tchadien. « Les instruments traditionnels de musique, sources d'authenticités et d'épanouissement », tel est le thème de cette exposition qui, à l'ouverture, a permis au public, présent sur les lieux, de découvrir deux groupes qui tirent leur essence de ces mêmes instruments exposés. Il s'agit du ballet Bana Mboka Naa Mbon et de l'ensemble traditionnel Elelo-e-Ndzoto.

Rominique Nerplat Makaya

67° FESTIVAL D'AVIGNON

La délégation congolaise assiste à l'inauguration de la FabricA

Conduite par Babak Bagherzadeh, directeur général de Total E&P Congo, la délégation congolaise qui s'est rendue à Avignon afin de soutenir financièrement et matériellement Dieudonné Niangouna, l'acteur congolais associé à cette édition, a assisté le 6 juillet à l'inauguration officielle de la FabricA. C'était en présence de Aurélie Fillipetti ministre de la Culture et des arts de la France et de Marie-Josée Roig, maire d'Avignon.

Lieu de répétitions et de résidence du Festival, la FabricA sera consacré à la création et l'expérimentation artistiques. Recevant un public important, le Festival d'Avignon ne disposait pas d'une salle à même d'abriter les acteurs lors des répétitions de spectacles ou pour d'autres activités.

« *Le projet que nous avons proposé et déployé au festival depuis dix ans s'appuie sur les deux idées principales de Jean Vilar lors de sa création en 1947. un festival de création ou-*



vert à tous les prix. C'est ce projet que nous avons développé ici à Avignon où nous nous sommes installés et où nous travaillons avec toute l'équipe permanente », a indiqué Vin-

cent Baudriller, le directeur du Festival d'Avignon

La FabricA s'ouvre à l'intersection des quartiers Monclar et Champfleury. Elle est composée d'un bâtiment de dix-huit loge-

ments, d'un foyer d'espace de vie et de locaux techniques attenants. Elle permet au festival d'accueillir en résidence, tout au long de l'année, des équipes artistiques qui travailleront à la

préparation de leur prochaine création.

La ministre française de la Culture et des arts Aurélie Fillipetti a aussi souligné l'importance de cet édifice qui répond aux idéaux du fondateur du festival d'Avignon tout en reconnaissant les mérites de son équipe directionnelle. « *C'est un laboratoire des arts du spectacle, un lieu d'échange tout au long de l'année des rencontres en dehors du temps du festival qui sera bien au courant de la vie d'Avignon, un lieu qui va rétablir des liens entre les quartiers populaires et ce lieu de la ville. Avec cette fonctionnalité de lieu de travail, de vie et de résidence. C'est un lieu qui synchronise l'ancrage du festival non seulement dans la vie mais aussi dans le temps. Car ce festival est considéré comme un moment de traversée qui se prépare en amont et se prolonge dans la suite. C'est un outil de relation et de proximité avec le territoire des habitants* ». a-t-elle indiqué.

Hermione Désirée Ngoma

COOPÉRATION

La célébration du 14 juillet à Pointe-Noire

Les festivités du 14 juillet ont eu lieu à la résidence consulaire en présence de plusieurs autorités civiles et militaires de Pointe-Noire et du Kouilou ainsi que de plusieurs invités venus se joindre à la célébration de la fête nationale française.

Après avoir rappelé les principes et valeurs de la République française, à savoir l'espoir, la liberté, l'égalité, la justice, la fraternité et la solidarité, Patrice Servantie, consul général de France à Pointe-Noire, a déclaré que la France restait un des pays les plus ouverts sur le monde, la diversité des origines de ses habitants étant un facteur de richesse. Si des difficultés d'intégration existent comme dans d'autres pays, l'intégration républicaine et les solidarités sociales remplissent leurs rôles, laissant à chacun la liberté de pensée et de religion, dans le respect des lois de la République. Selon lui, l'affluence grandissante que connaît la célébration du 14 Juillet à Pointe-Noire témoigne de la place particulière qu'occupe la France au Congo et plus particulièrement à Pointe-Noire. « Le Congo quant à lui avance, chacun peut objectivement le constater. Nous sommes heureux de constater qu'il le fait notamment en s'appuyant sur le partenariat intime et subtil mais aussi actif et effi-



Les officiels lors de la fête du 14 juillet à Pointe-Noire © ADIAC

cace qu'il a depuis si longtemps avec la France. Je suis convaincu que cette tendance ne fera que se renforcer dans les mois et les années qui viennent pour le plus grand bien de nos deux pays. Nous avons tous suivi au cours des derniers mois l'installation de nouvelles entreprises françaises au Congo que ce soit la Société générale, le groupe Allianz France, Colas, Véolia environnement. Ces grandes entreprises sont la partie la plus visible d'un phéno-

mène général : beaucoup de Français s'installent désormais et investissent dans des secteurs très variés au Congo, attirés par la sécurité qui y règne et les opportunités pour leurs affaires. Ces Français nouvellement installés travaillent comme artisans, commerçants ou créent des PME. Ils participent à la création d'emplois au Congo de manière discrète mais particulièrement efficace. Enfin, et peut-être surtout cet accroissement rapide est confirmé par le chiffre des inves-

tissements au Congo qui, fin 2011, s'élevait à 2,8 milliards d'euros. Compte tenu de ce que nous savons sur leur dynamique pendant la période 2011-2013, le stock d'investissement qu'est en train de faire le groupe Total pour exploiter le gisement de Moho Nord qui, à terme représentera environ 30% de la production pétrolière du Congo. Les entreprises françaises sont bien décidées à accompagner cette dynamique en recrutant des Congolais, en les formant et en

les rémunérant de mieux en mieux », a expliqué Patrice Servantie. Le consul général s'est également réjoui de la visite en septembre 2012 d'une délégation du Medef au Congo et de la visite du président Denis Sassou N'Gusso en avril 2013 à Paris. Selon lui, la qualité des relations bilatérales attire les investisseurs. « Les Français se sentent bien ici. À Pointe-Noire, la présence française a retrouvé son niveau du début des années 80. Reflet de cette activité renforcée du Congo, le nombre de nos compatriotes qui y sont installés augmente régulièrement. Pour l'ensemble du pays, ce sont désormais environ 5500 ressortissants français qui sont inscrits au registre mondial des Français hors de France, soit une nouvelle augmentation de 14% par rapport à l'an dernier, année au cours de laquelle l'accroissement de notre communauté avait été de 20% », a-t-il poursuivi.

Cette cérémonie a été agrémentée par un groupe de musiciens de Pointe-Noire. Une chorale composée des membres de l'association des femmes seules et mères de familles a égayé les invités en chantant les hymnes français et congolais en vili, le dialecte local.

Hervé Brice Mampouya

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

La course pour le dernier carré débute ce week-end

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe du Congo et les probables combinaisons des demi-finales ont été dévoilés mardi par la Commission d'organisation des compétitions.

Les deux prochaines étapes de la compétition se joueront en deux phases selon le règlement de la compétition. Les équipes citées en première jouent l'aller à domicile et le retour à l'extérieur. Le 19 juillet, l'AS Cheminots s'oppose à l'Étoile du Congo. Le vainqueur de cette double confrontation recevra en demi-finale, le 30 juillet, le gagnant du match FC Kondzo- Diables noirs avant le retour prévu pour le 7 août. La Mancha de Pointe-Noire accordera son hospitalité au Club athlétique renaissance aiglon. Les matches retour de ces trois quarts de finale se disputeront le 23 juillet. Le vainqueur de ce match attendra le dénouement de la confrontation Munisport-AC Léopards de Dolisie. En raison de la première journée de Ligue africaine des champions, le match aller de cette confrontation se jouera exceptionnellement le 23 juillet. Le match retour quant à lui aura lieu le 30 juillet. En d'autres termes, la deuxième demi-finale qui opposera le vainqueur La Mancha-Cara à Munisport- Léopards ne connaîtra son dénouement qu'au delà du 7 août.

Le programme des matches des quarts de finale

Le 19 juillet :
AS Cheminots- Étoile du Congo
FC Kondzo-Diables noirs
La Mancha-Cara
Le 23 juillet :
Munisport-AC Léopards de Dolisie
Étoile du Congo-AS Cheminots
Diables noirs-FC Kondzo
Cara-La Mancha
Le 30 juillet :
AC Léopards-Munisport

James Golden Éloué

FOOTBALL

La CCAS rétablit Marcel Ngono dans ses droits

La décision prononcée par la Chambre de conciliation et d'arbitrage sportif (CCAS), le 16 juillet, reconnaît en Marcel Ngono la légitimité de désigner les arbitres pour les compétitions nationales.

Le président de la commission nationale des arbitres, Marcel Ngono, sortait du Palais de justice de Brazzaville d'un air reconforté. Il venait, en effet, d'obtenir gain de cause au sujet de la plainte portée contre le comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) pour violation des statuts. Selon lui, les textes portant désignation des arbitres devant officier les rencontres du Championnat national d'élite la ligue 1 et celles de la Coupe du Congo, étaient bafoués.

Sur ce chapitre, Marcel Ngono s'est senti dépouillé de l'essentiel de ses pouvoirs de désigner les arbitres. Violant les dispositions réglementaires, les autres membres du comité exécutif de la Fécofoot ont eux aussi commencé à désigner les arbitres. Situation inadmissible aux yeux de Marcel Ngono, étant donné qu'il a été élu président de la commission na-

tionale des arbitres pour responsabiliser ces derniers à officier telle ou telle autre rencontre. La CCAS, qui statuait sur la question le 16 juillet, a reconnu en

bitres non reconnus par la commission nationale des arbitres. La décision a soulagé le plaignant qui estime que sur ce dossier, le droit était dit le plus objective-



La CCAS prononçant le verdict Photo 2: Marcel Ngono livre ses impressions au sortir du tribunal

Marcel Ngono cette légitimité. L'instance judiciaire, chargée de trancher les litiges sportifs s'est, en effet, appuyée sur les textes actuels de la Fécofoot. « Nous enjoignons la Fécofoot à se conformer à la décision du 3 mars 2013 portant désignation des membres de la commission nationale des arbitres », a déclaré le président de la CCAS, Corneille Moukala-Moukoko, avant de prévenir que la commission annulerait les résultats des prochaines rencontres si jamais elles étaient officieuses par les ar-

bitres non reconnus par la commission nationale des arbitres. La décision a soulagé le plaignant qui estime que sur ce dossier, le droit était dit le plus objective-

Rominique Nerplat Makaya